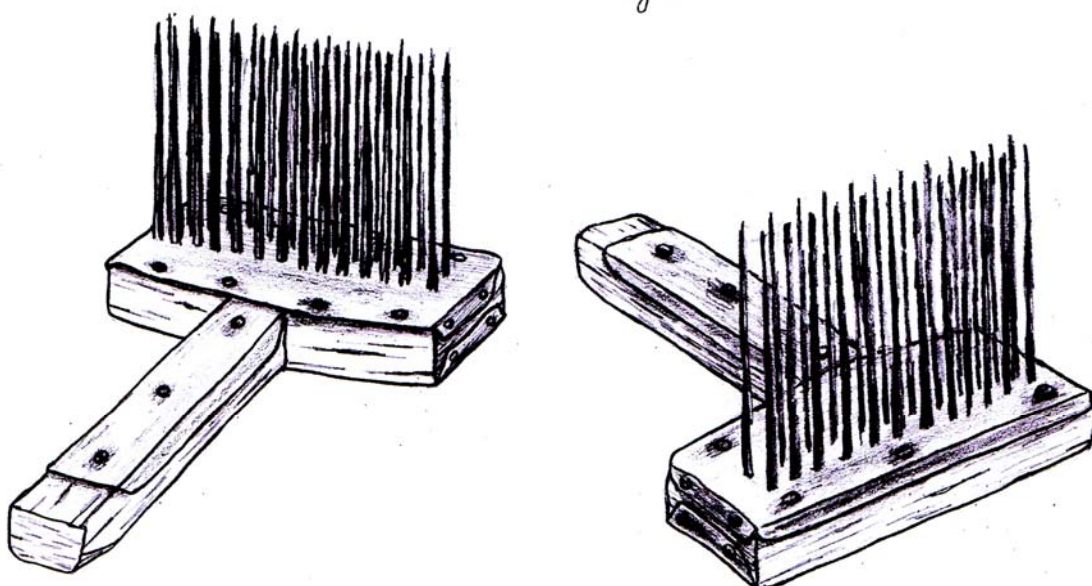


Benjamin Golay secrétaire

Un monde d'objet

TOME PREMIER

Aiguilles : 8 cm.



Leignes à carder.

PAROchat n. 38

Éditions le Pèlerin

Mise en page Rémy Rochat

UN MONDE D'OBJETS

Tome premier: Benjamin Golay, registre des inventaires de plusieurs hoiries du Chenit, 1759-1765, original déposé aux ACV, fonds P. Auguste Piguet, D 95

EDITIONS LE PELERIN

Introduction

Que voilà un manuscrit formidable, et destiné à un brillant avenir dans sa réédition actuelle. Enfin quoi, par la grâce d'inventaires, voilà tout le mobilier de nos maisons d'autrefois restitué, mais non seulement le mobilier, les objets, du plus gros au plus petit, du plus connu à celui désormais disparu et dont le nom même nous échapperait s'il n'y avait eu cette merveille qu'est l'écriture pour témoigner du temps qui passe et emporte tout avec lui, même nos modes de vivre en apparence les plus solidement implantés, ceux-là desquels on juge et compare. Y aurait-il quelque chose au-delà, ou même en deçà de ce que l'on vit ? Tels furent nos aïeux, tels nous sommes encore aujourd'hui, incapables, mais c'est là le propre de l'homme, de nous affranchir du présent pour comprendre que le passé, où pourtant on n'était pas si différent que ça, peut nous apporter encore par l'expérience dont il est fait. Mais on sait assez qu'il n'est pas donné à l'homme non plus de tirer profit de ce qu'il a vécu, et d'envisager, avec quelque chance de succès, cet avenir qui nous demeure inconnu, obscur, impénétrable. Qu'y a-t-il au-delà des montagnes, et du temps, ces jours et ces années que nous grignotons avec la régularité d'un métronome ?

Cet inventaire, parfaitement écrit par un secrétaire officiel bien connu dans la commune du Chenit, on trouvera d'autres de ses productions dans le fonds P Auguste Piguet des ACV, nous révèle ce monde disparu, et avec quelle précision. La maison, la ferme, le chalet peut-être, et parfois aussi quelque métier qui se pratique toujours à l'époque à domicile. L'heure des usines n'a pas encore sonné, il sera toujours temps, en lesquelles nos ancêtres iront perdre leur vie ! Ils auraient du garder leur indépendance, ils n'auraient pas du marcher dans ce qu'on leur proposait. Mais tel était le destin, que certains commandent, et que d'autres obéissent pour se mettre dans la ligne, se mouler, pourrait-on dire, alors qu'autrefois, personne ne les commandait. Personne ? Et la tradition, et l'église, et LL.EE. , Et celui-ci, et celui-là ? En vérité c'est inutile de chercher dans ce passé un âge d'or. Il n'y en eut pas. A chaque époque ses difficultés, ses grandes peines en conséquence et ses petites joies quand l'état se desserre.

Tout de même, quelle merveille de registre, avec une première page superbe On le voit, notre secrétaire était bien décidé à s'appliquer dans la rédaction de cette suite d'inventaires qui formera pour finir un volume de quelque 140 pages. Et quel miracle qu'il ait pu être retrouvé. Heureusement le Maître veillait, et qui faisait que tout ce qui lui tombait sous la main en fait d'histoire, pourvu que le propriétaire consente, soit mis dans sa corbeille. Et ces documents multiples, un demi-millier, engrosseraient ses publications, leur apporteraient cette touche d'authenticité rarement prise en défaut. Allaient surtout permettre de réaliser cette étude monumentale qu'est la monographie folklorique et que l'on aura déjà découverte il y a quelques années aux Editions le Pèlerin.

Il ne fait aucun doute cependant que ce registre puisse livrer encore maints secrets. Il vous appartiendra de les découvrir.

Les Charbonnières, en décembre 2003

R.émy Rochat



Registre

Des Inventaires de plusieurs
Noiries de rière le Chenit.



au chenit

Commencé par Benjamin
Golay secrétaire du v^{te} ~
Consistoire et h^{on}^{ble} Conseil
du dit lieu en 1759.

ms B.9 O L A Y D U C H E N Y T

Indices. Pages.

Samuel feu Joseph Aubert - - - - 74. 103.
Joseph feu Pierre Audemars - - - - 120

Indices. Pages

G. Pierre Golay de derrière la côte - - - 3.
Hac Golay sur le crêt - - - - 76.

Indices. Page.

L. Le s^r Daniel Lecoivre du sentier - - - 68.
La Defunte femme d'Abraam J. Lecoivre - 79.

Indices. Pages

David Moysen Meylan de la voirra. 1.
David Meylan du campou pot. - 5.
Le s^r David Meylan lant. Cons. - 7.
Moysen Meylan Regent - - - 14.
Jaques Meylan Horloger - - - 22.
Henriette fille de feu Joseph Meylan - 51.
La veuve de Jean B^{te} Meylan - - - 92.
David feu David Meylan Trompette. 95.
David Meylan peiron - - - 110.
Pierre Daniel Meylan son frere - 124.

P Indices. Pages.

La femme à David fils de Joseph Piquet - 115.
L'hoirie de Jean Daniel Piquet Cordouan - 122.

Indice. Pages.

Pierre Reymond charpentier - - 55.
Madelaine vauve Aubert nee Rochat 61.
Joseph fils de Pierre Rochat - - 65.
Abraam Reymond du bas du Chemin. 104.
Friederich Reymond sur le crêt - 104.
Pierre Reymond porteur - - - 116.

Inventaire des meubles vifs et mort de l'hoirie de
David Moyre Meylan de la voirrarière le Chenit. —
pris par les srs David Meylan assés. Com. et —
Benjamin Golay Secrétaire du dit lieu, le 25. Aoust
1759. Deputés à ce sujet par le v. Consistoire du dit
Chenit le 23. du dit.

Primo ~~trois~~ Deux Poules

Deux établis de Lapidaires avec une voûte de plomb et
deux de cuivre avec leurs amortissements

Deux Chalets

Quatre Chaises de noyer et foyard

un vieux grande robe à une porte de sapin avec la serrure

un Coffre de noyer fermant à la clef

un fusil de lonce sans bayonette

une Epée et un Cinturon

une Alebandre

un Cramailles

un Landin de fer cou

une pelle à fer

un bouchon de fourneau de fer

une plaque de fer d'un tuyau de fourneau

un poids à peser

Quatre Marnites, tant grosses que petites avec leurs Couverts

de fer

une pelle à friser

un bassin, une assiette et une vieille écuelle d'étain.

un verre et un entonnoir de fer blanc

Quelques assiettes de terre dont une partie cassée

une vieille patte à lever le ferai

Deux bouteilles de verre

une petite meule avec l'écran de fer

Deux vieilles may à pétrir

trois arches, une sans couvert, les 2 autres à mettre de
la graine.

// une

2.

une scille
un scillon à tirer les vaches
trois baignoires et autant de petites baignoires
Deux fourneaux dont l'un sans manche
une trident
une trouille et un paroit
un petit couteau parois
Deux martelets dont l'un à cueillir
une fau et trois fauchés
une boutique à parer la corne des pies de cheval
une auge à 2 mains
une dite à une main
un vieux char avec ses barres et la corde à presser
une paille tirants de cheval
une auge.
une grande scie
une petite cance
un van presque neuf
un vieux cribble
Environ six millions de petits Euclides
Pour environ 4 millions en morachon
un trainau à cheval
un dit à bras
Cinq Lambris
une grande et une petite échelle
une planne
un cretoi sans fer
une pignette de menuisier
des balances à peser le pain
une lampe de Loton
une de fer
une Bible
Plusieurs Livres qu'ils ont dit avoir prêtés
Environ deux Chars de foin sur les foiniers
Deux fourches, un rateau et deux flaux à battre la graine
un vieux chauffe lit tout cabossé
En foi dequoy avons signés, au Chenit le dit jour
25^{me} aoust 1759.

L'original remis aux s^{rs} Tuteurs signés par le dit.
s^r moylan et Golez.

Du 6^e J^uin 1759. m^r le Juge Nicôle et le Sec^ret.
Du v. Consistoire Du Chemis s'étant transportés chez
les heirs de feu Pierre Golay de derrière la Côte au
dit lieu de cédé le s^r du Courant, pour prendre
inventaire des meubles et effets de l'ainé par le dit
Defunt. y ayant trouvé ce qui suit

Primo, une vieille Casaque de gris de fer
une veste rouge fort usée
une vieille paire de Culotte
un vieux Chapeau
S^a 6 vieilles Chemises usées
un vieux Coffre sans serrure
une table ronde
un furil de l'once avec la bayonette
un sabre, qui se trouve égaré
une vieille gabicière
trois vieux Chalis dont l'un a 4 collones
un Cramailler
une grande scie
une petite dite
une chaîne de char
Des applique, de fer
un fer à chapsu
un dit casé, il est au Boir d'amont pour le r'accomode
un dit à fendre le gros enelle
quatre planes avec leurs fers
une Goege de tonnelier
trois couteaux parois de différentes grosseur et façon
Deux queues de tonneliers
un David
trois tronelle
deux pencecs
deux échoppe
un couteau dit bêtet
un marteau de fer de tonnelier
un gergeleur de fond
un grand jointoir avec son fer
un chanderon de fer

Deux

Deux marmitez avec leurs couvercs, l'un casé
 Deux arches, elles sont les 2 au Bois d'Amont pour
 l'acomoder

trois fourneaux

Deux trident

Deux faux avec leurs fauchés

un covay avec une pierre à égruier et un deparoir
 une pignette de chenuevier

un vieux pot de fer trouvé au fond

une pelle de fer ronde usée

un Lien de fer à attacher le Bétail

un petit toupin

une meule font usée avec son auge

un seillon à Lait

quatre Bagnolats

quatre écoilles de terre et quelques cerilliers de bois

un bassin et 2 siets de terre

une seille et une boille

une beuvrière et tapette

un Couloir à Lait

quatre flaux à batre la graine

Deux fourches et deux marteaux

un trainau à vache

un dit à bras

Des Douves pour une tina

Plus pour environ 6 fustes

Des Cercles pour environ 3 fustes

Des Dits pour une tina

Deux arches

un bandonnier

4 a's vielles Chères

quelques vieux livres en partie échinés

La prise de cet été est sur les foignés

une bouteille Couverte de paille

trois bouteilles de verre

une Chère de tonneher

En foy de quoy j'ay signé au Chenit le dit jour

6. ~~18~~ 1757.

5.

Du 2^{me} 9^{bre} 1759. Mon. le Juge Nicolle et le
Secrétaire Du v. Consistoire Du Chenit, soussigné —
s'étant transportés chez l'hoir de David Maylan
l'aîné Du Campson au dit lieu, décédé le 30. Du
mois dernier, pour prendre inventaire des —
Effets, meubles morts et vifs délaissés par le dit —
Défunt, Ils y ont trouvés ce qui suit.

un Hurleaucomp, bleu
un dit vend usé
une veste rouge
une dite grise
une dite de toile
un broustou de toile
trois paires Culottes, tant bonnes que médiocres
Deux paires de bas
deux paires de guêtres de drap
une paire de toile dite
une douzaine de Chemises, tant bonnes que médiocres
une paire de Souliers
un Chapeau à bord ^{d'argent} fort étroit
un dit unis
un fusil de l'once avec la bayonnette
deux dits à petit calibre médiocres
Deux Sabres
une épée avec son Cinturon
Deux gibicrières avec quelques peul de poudre et balles
une flasque de fer blanc à mettre de la poudre à canon
trois petits Cofres, médiocres
Deux Châlits
une Lenterne neuve
un Cranoille
un Landin de fer battu
un tire braise et une pelle à feu
Deux Marmites
un Chauderon de fer émaillé
quelques ustensils de cuisine de peu de valeur
une pioche
Deux fourneaux
une vielle faux avec son fauché

un

6.

un Couteau, une pierre à équiper les faux et le deparait
 un marteau et enclume à enclapler
 un petit Charnet à 2 roues
 une fourche
 un flau à battre la graine
 une aie à deux mains
 Deux dits à une main
 un fer à Chapuré
 une grande scie
 une petite dite
 trois rasoirs tant bon que mediocres avec l'etui
 quelques papiers en actes d'acquis, partage, quitance, &
 quelques vieilles Chies
 Deux petits barils
 une peau de veau tannée
 une large Courroye de cuir à boucles pour homme
 un tablier de peau d'homme
 Deux mays à pètri et quelques utensils à l'usage du fou.
 un Cuveur à l'airive
 une Cane de Cuivre à eau
 un giron
 un aratoire de fer blanc
 une vache et un Lien de fer à l'attacher
 trois Chevres et les coudes à les attacher
 un toupin
 La prise sur les foiniers pour les hayverne
 En foy degray ay signé, au Chenit le dit jour
 2nd 9^{bre} 1759.

7.

Inventaire des biens delainés par feu le S.^r —
 David Meylan assés. l. Cours. l. du Chenit, ~~laissant~~
 pris par m.^r le Juge Nicole et le Secrétaire Golay
 du v. Comistoire du dit Chenit, soussigné: suivant
 la Commission à eux donnée par le dit v. Corps —
 le 19.^r Juin 1760. puis le 20.^r du dit, étant assistés —
 de mon.^r Abrām Isaac Raymond mar.^r du sentier —
 comme Tuteur de la veuve du dit S.^r Meylan, —
 et en presence du S.^r Abel feu le S.^r Abel Meylan —
 son neveu et héritier du dit lieu.

Meubles morts

une Redingotte bleue
 un Justaucorps gris blanc de Cordilla de montauban
 avec la veste dite
 un justaucorps bleu de verlandstein
 un dit de ratine bleue
 une veste de Londres noire
 une paire Culotte de peau
 Deux vieux Chapeaux
 Deux vieilles Cravates de mousseline
 une paire de Souliers mediere
 une Douzaine et demi de Chemises la plus part mediere
 Deux perruques en Cheveux et une en laine soit Casse
 Quelques vieux habits et linge destinés pour donner
 aux Pauvres
 un fusil de l'once avec sa bayonnette
 une vieille gibecière, une boîte à poudre et à canon —
 une Corne et quelques munitions avec
 une Epée à poignée blanchie en argent, avec le Cinturon
 une Horloge avec sa Caisse
 un garde-robe de sapin à une porte et serrure, avec quelques
 Evolaceries dedans
 une Canne soit jeune garni de coton
 une paire pincettes à faire les maillets

une

une Bible de Brême presque neuve
 un Traume en musique à 4 parties
 2 Tomes des Essais de Morale par m. La Placette
 Livre du Royaume de Christ
 Quelques autres Livres de sermons, Catechisme et
 autres de Piété
 une Couverture de Lit d'indienne doublée de toile
 une dite de toile pinte doublée
 une de laine verte, mediocre
 une Douzaine de Draps de Lit
 Deux Châlits dont l'un à ciel et vergettes de fer
 Cinq napes de Tables
 une Table à pieds tournés
 un banc d'osier
 une 1/2 Douzaine de Chaises medievales
 une boîte ou il y a des papiers en actes d'acquis, Compt.
 Concernant les Gouvernantes et Tutelles, et autres
 Comptes et papier inutile
 un Etui avec deux rasoirs dedans
 une belle pierre à les épiler encharnée dans du bois
 un Ratelier
 une Chopine, Demi Douzaine d'arniots, deux ecoilles
 et Demi Douzaine de couteaux d'étain
 trois fourchettes d'osier
 quelques bouteilles de verre et quelques verres
 un Crumaillet avec une rapouse
 un Landin et un Chenet de fer battu
 Deux pelles de fer à feu l'une grande et l'autre petite
 un tire braise, un Liarpin, des pinces à feu —
 un porte pot.
 un Chauderon de Cuivre de 2 seilles
 un de fer d'une seille
 trois marmites de différentes grosseurs avec leurs Couverts
 un poids à peser
 un mortier de fer avec son pilon
 un Rechan

un potron de fer
 Deux petite potres de fer
 une dite à écumer
 une poelle à frire
 une case de cuivre à eau
 un fer brechet à acher les herbe,
 une potre de cuivre à lever le ferai, le manche de fer
 une grande scie
 une petite dite
 une dite
 une ache à 2 mains
 une ache à une main
 un marlin
 un fer à fendre le gros encelle
 un gros mertan et enclume à enchapler les faux
 un Davis de menuisier
 une marque à feu
 un jointoir courant
 Deux planne
 un Couteau parois
 trois échopre
 Six tant trouelle que peneats
 une paine tenailles et un martelet
 une Lanterne et Lampe
 une Demi Douzaine de Bagnolets tant petits que grands
 Quelques Seilles, boilles et Seillons
 Plusieurs patres de bois de Differentes facons et grosseurs
 Deux beuvres
 un Couloir à lait, une beuvrière et l'amortiment
 un Baril de 2 pots, un dit d'un pot et un flacon
 Deux faux avec leurs fauchés, le covay et son amortiment
 Quelques plats, assiètes, Pots et Cioille de terre
 un ratelier à la cuisine outre celui du poile
 Deux mayr à petri avec leurs amortiments et ceux du four
 une armoire à 2 petite portes
 trois fousnois
 trois tridents

une pioche et un pichet
 un croc de fer
 un vieux banc de menuisier avec un gros vallet de fer
 une meule avec son esieu de fer et son auge
 un giron ferré et scélé, mesure de Rom^{me}
 Deux autres g^{ms} à cercles
 un forchon de fer pour le foin
 un petit dit p^r le fourneau
 un tinot ovale Couvert, à mettre de la farine
 Cinq fourches et 3 à 4 râteaux
 un grand jointoir de tonnelier
 La part qu'est la $\frac{1}{2}$ d'un ringard indivis avec ledit abel
 meylan son neveu
 un char chaudié avec ses barres et la Cordes à presser
 un trainau à bûmant
 Deux vans avec leur Chênes
 Un Cuveau à lainer et sa Chêne
 un teralon à percer les tuyaux de fontaine
 La part d'une Charruë et d'une arce indivise Comme
 sus est dit.
 De même la part d'un Chainon à servir le Char
 un couteau de boucher le manche à clou de coton

Meubles vifs

Quatre vaches, une Genice à prendre le veau et un
 petit veau, le tout taxé par la remise qui en a été faite
 à Joseph Dignet amodieur, quatre cents quarante cinq florins
 une autre vache qui est pour l'usage de la maison
 neuf liens de fer à attacher le Bétail

Une Maison avec le Jardin devant dite maison.

Environ sept poses en Champ et près à l'occident de
 dite maison et du grand Chemin, le limitant d'orient,
 le Chemin des perrou tirant à la Cote de vent, la dite
 Cote d'occident et le Chemin qui va à dite cote de Bine.

Item un mas en pré joignant la dite maison et la terre du dit S^r Abel meylan de bize, la Rivière de l'Orbe d'orient; la terre au dit Abel meylan et celle de l'hoirie de Jean B^{te} meylan de vent et le grand-Chemin d'occident.

Item un pré dit Lisle situé à l'orient de l'Orbe qui le limite de vent et occident, la terre au sus dit S^r Abel meylan de Bize et celle aux hoirs de Jean B^{te} meylan et des Perrond d'orient.

Enfin la part du Paturage dite les Côte, soit la moitié, ayant à cette part pour enclotener une vache et demi, aussi la moitié des bois à bamp et élevés, y existants.

C'est tout ce que nous avons pu découvrir et qui nous a été indiqué concernant les sus dits effets et meubles, en foy dequoy j'ay signé au Chevit le dit jour 20^e Juin 1760.

Remis un Double à M^r Raymond Tuteur signé L. Joly
avec paraphe

Du dit jour ci devant 19^e Juin, M^r le Juge Nicola a produit au v. Consistoire assemblé, une Déclaration que lui a fait rédigé par écrit le dit Defunt S^r meylan en date du 6^e du courant et qui est entre ses mains. — Contenant entr'autres articles, celui ci.

Que lui S^r meylan avoit fait un Testament signé de sa main, qu'il prioit le dit M^r le Juge Nicola de le faire inscrire sur le Livre du Consistoire après qu'il auroit paru, à raison de certaines gloses y contenues aux quelles il prioit le Consistoire de faire attention.

Comme le dit Testament a resté long tems à Romain ^{tant} il n'a pu être inscrit en son tems sur le Registre des Tutelles — Du Chevit, c'est pourquoy il est rapporté ici à la page suivante

L'an mille sept cent Cinquante neuf, Et le vingt-neuvième jour du mois de Juillet, moy David Meylan Apeleur Consistorial du Chenit, me trouvant par le vouloir de Dieu beaucoup avancé en âge, et même après souvent indisposé de Corps, Cependant entre bon sens, memoire et solide Jugement, Considerant qu'il n'y a rien de plus Certain que la mort, et de plus incertain que l'heure d'icelle, a ces Causes, et pour prévenir toutes les difficultés, et prouver qui pourrai naistre après mon decez entre ma femme et mes parents faute de disposer des Biens dont Dieu ma benit dans ce monde. Je fait mon Testament, et ordonnance de ma dernière volonté, sans aucune induction ny subornation en la mode et maniere suivante, Premièrement je prie le bon Dieu de Coeur humble de me pardonner tous mes pechez pour l'amour de Jesus Christ son fils nostre sauveur et de recevoir mon ame dans son saint Royaume lors qui lui plaira de la separer de mon Corps. Item je donne pour l'honneur de Dieu aux pauvres du Chenit la somme de Cent florins payable par mes heritiers cy après nommez d'abord après mon decez. Item je donne, et laisse a honnorable Elizabeth Goy ma bien aimée femme, la jouissance de tous, et de Chacun mes Biens en quoy qu'ils consistent où puissent Consister pendant son veuvage et cela sans Conte rendre, Et d'autant que le Chef, et fondement de tout bon, et valide Testament consiste a l'institution d'un, ou de plusieurs heritiers, Je dit, et nomme pour mon vray, et legitime heritier le s^r Abel fils de feu le s^r Abel Meylan mon frere, qui est mon donc mon Neveu, a qui je donne tous mes Biens, a la charge de payer a ses Soeurs Primot a hon^{able} Anne Marie Meylan sa Soeur femme du s^r Olivier Reymond ap^s Consistorial de Vauillon la somme de deux Cent florins, Item aux ^{deux} fils de defuncte Louise Meylan son autre Soeur lors de son vivant femme du s^r Abraham Haas Reymond marchand du Chenit qui sont David Samuel et Henry Reymond, Come representant leur dite mere a Chacun Cent florins, ce qui fait pour les deux, deux Cent florins; Item honnorable Susanne Meylan aussi la

soeur femme d'Égl. David. Moysa Nicol du Lien et Chenit, la somme de trois cent florins, Item a mon neveu et filiot Abrahm Isaac fils d'honneur Jeune Elizabeth Maylan ma soeur femme du S. Daniel Golay du Chenit, la somme de deux cent florins. Toutes les quelles dites sommes le dit Abel Maylan mon neveu sera tenu payer a ses soeurs, neveu, et cousin, après la mort de ma femme et de la mienne, en fond, or, argent, ou papier, soit rente, — obligation, ou cédule a son choix, entendant par cecy que ma femme pourra relever la somme de cinq cent florins — suivant la confession que je lui en ay fait signée de ma main, Plus j'entens que par la Prudence et autorité du Venerable Consistoire du dit Chenit, ou de la Noble Justice de Roumainmoutier le sus dit heritage soit — Conserve en faveur des Enfants du sus dit Abel Maylan mon neveu, qui en aura la jouissance, en se gouvernant comme il convient a un homme de bien, et d'honneur Et David Ferdinand fils du dit ^{Abel} Maylan en aura trois cent florins plus que les autres freres, et soeurs s'il en a, a cause qu'il est mon filiot, Entendant aussi que par mon dit heritage Abel Maylan mon neveu mes debts estre payez et toutes Chameurs Annuities, pions, et dejetant tous autres pretendans, et pretendantes en mes dits Biens, Casant et revoquant tous autres Testament Codicile, et donation que je pourrois avoir ci devant fait, voulant, et entendant que celui cy aye son plain, et entier accomplissement puis que cest ma dernière volonté et intention, et par moy écrite et signée de ma propre main, dans ma maison au dit Chenit, le dit jour 28. Juillet 1759. a deux heures du soir.

Signé { David Maylan
 Messieur Consistorial
 Du Chenit,

Le Sen: Consistoire en tiendra Copie pour Conduite future

Je soussigné Secrétaire du dit v. Consistoire du Chenit ay levé la sus dite Copie sur l'original mot a mot et sans aucun Changement d'orthographe.

D. Golay

Du 24^e Juillet 1760. M^r le Ministre Agamy et le Juge Nicole et Secrétaire Golay sousigné du Chenit, - accompagnés des S^{rs} Just. Raymond du Lien et Pierre Moysse Diquet de Combe noire rière le Lien Cabaretier au dit Chenit Tuteurs de la veuve et hoirie de Salomon Paillard de S^{te} Croix, se sont transportés Chés feu le S^r Moysse Maylan du dit Chenit, Père de la dite veuve - Deneché ces jours derniers à l'Hopital de Lise à Berne pour prendre inventaire des Papiers par lui délaissés comme suis.

Rente Contre Pierre Micoulay sur le cnet au Chenit capital 400^{li}.

Rente Contre les Rochat de la Courne rière le Lien

Rente Contre abraham feu Jean Pierre Golay des Bion du 26^e Juin 1702. Capital 253^{li}.

Rente Contre David fils D'hont Moysse Rochat Charbonniers, du 24^e avril 1706. Capital 600^{li}.

Rente Contre David aîné et Jacques David Rochat P^{er} et fils des Charbonniers du 20^e Juin 1727. Capi.^e 200^{li}.

Obligation Contre le S^r D^r Moysse Lugrin Secrétaire du Lien du 24^e mars 1745. Capital 750^{li}.

Obligation Contre Nicolas feu Sebastian Maylan du Chenit du 26^e avril 1757. Capital 2000^{li}.

Cedule Contre Isaac Nicole sur le cnet au Chenit du 2^e mars 1721. Capital 16^{li} 8/3 3/4.

Cedule et Compte Contre abraham Lecontre et David Marchaux du Chenit, du 5^e mars 1735.

Promesse de Joseph Guignard du Lien du 3^e février 1739. Capital 8^{li}.

Promesse de Simon Philippe Rochat du Pont du 26^e avril 1740. Capital 70^{li}.

Cedule Contre le S^r abraham Maylan Lieut. du Chenit du 17^e mars 1749. Capital 201^{li} 4/3.

un arrêté de compte avec d'autres papiers en dépendant
Du 25^e 9^{bre} 1758. Signé Jacques David Ethunoz Du Lieu

Codule Contre le S^r Joseph Meylan ass^r Du Chenit Du 13^e —
février 1758 Remise en payem^t au dit Defunt par hôte
David Goy menuisier Du dit lieu le 6^e Juillet 1759.
Plus un compte et engagement du dit S^r Joseph Meylan
en faveur du dit Defunt son frère, Du 5^e may 1760.

Compte signé par Jean Simon Meylan et sa mère Du Chenit
Du 24^e Juillet 1759. Capital 653 ^l 634 ^q.

Confession d'Abraham Samuel Meylan fils du dit Defunt et
à sa faveur Du 24^e mar 1759.

Promesses des S^{rs} David Rochat et Jacques David Rochat Lieut.
des Charbonniers, Du 5^e mar 1760.

Billet de Remise du S^r Philippe Luyrin forgeron Du Lieu —
Contre le S^r Jacques Meylan ass^r Du Chenit, Du 25^e Mar 1760
Capital 25 ^l 63.

Cedule Contre le S^r Jacques David Rochat Enseigne des —
Charbonniers Du 4^e may 1760. Capital 603 ^l.

Compte avec m^r l'ass^r B^ral Rochat Du Pont par ou il —
lui est rendu 101 ^l.

Compte avec David Capot sur le Crêt au Chenit en 1759.
Amodiation de vaches avec le même, Du 19^e may 1760.

Taxe des Biens de feu le dit S^r Meylan en 1752.
Etat des Dets du même en 8^{bre} 1750.

Un Livre de Comptes et de raisons et plusieurs papiers —
inutile.

un porte feuille remplis de différents papiers la plus part
inutile.

un paquet de papiers concernant Abraham Samuel son fils,
une Boite remplie de plusieurs papiers la plus part —
inutile.

au Chenit le jour ci devant &c.

Du 28^e Juillet 1760.

Suite de l'Inventaire de feu le S.^r Moïse Meylan Du Chaux

15 Plats d'étain de différente grandeur présent 30 R.

19 assiettes dites présent 16 R $\frac{1}{4}$.

3 Bassins et 3 Ecoilles dites présent 8 R $\frac{1}{4}$.

La veuve du dit Defunt en a aus encore indiqués 12 R qui est chez le S.^r Juste Rochat des Charbonniers Cabaretier à Romont le tout en assiette

Du dit Etain il en faut Deduire 11 pièces en Bassins, assiettes et plats pesant 15 R. que la dite veuve a dit lui appartenir et à sa fille

17 Chemises, la plus part neuves, quelques uns de toile fine compris de celles qui ne sont pas cousues.

5 Draps de Lits et 4 napes de table

Environ 12 aune de toile de Rite, la veuve la reçoit p.^r ses chemises

Environ 6 rangs toile d'étoupe qui est chez le Tisserant

1 aune de cadit rouge

une paire de Culotte de drap fort usée

un coupon de cadit, gris de souris

2 rasoirs et la pierre à les aiguiser

3 paires bas de fil

12 Draps de Lit après 13 levés par la même qu'elle dit avoir apportés à la maison et sa fille Emelie par ce moyen rien a point eut p.^r son Trousseau.

5 Sais à mettre la graine tant bons que medians

un Justaucorps et veste de Cordillas sur le blanc après que le defunt a emporté à Berne

Quelques habillements, soit la Depouille des jours sur semaine une canne de jonc

un petit fusil à double détente

une Horloge avec sa caisse

2 garde-robes de sapin à 2 ports avec leurs serrures

La morale Chrestienne en 8 volumes

Le vrai Communiant

Testament de Beausobre et l'enfant

Theologie de M. Stackhouse en 5 tomes

celle de M. Pegoriers en un tome

Testament en Grec

Manuel en Grec

17.

Dictionnaire françois et Latin
 Catechismes de Superville avec l'abrégé
 La Pratique des vertus Chrétiennes
 L'art de bien vivre
 Prières sur divers sujets
 Catechisme de Heil de Berne
 Plume de Berne à 4 parties
 2 Châlis
 une vieille couverture de Lit
 un vieux Duet de plume
 4 cures mains
 un coirrin de plume avec la feure carrounée
 une table carrée de sapin et une dite ronde
 5 à 6 Chaires de bois de peu de valeur
 un pied à peser
 2 pains bar de laine et une paine de quette de vaine
 un chandelier à lampe de fer blanc, un de bois et fil de fer
 une Lampe de fer blanc et des mouchettes
 un couvre plat de fer blanc
 un miroir
 un arrosoir
 un cramail de fer
 2 Landins de fer battu
 une vieille pelle un liarpin et des piques à feu
 un soufflet, un tire braise cané
 un bouchon de fer pour le four
 un chaudiéron de fer
 4 meunets avec leurs couver, de différentes grandeurs
 une dite usée
 une grolette de fer
 une poêle à frire
 une vieille Carolette de Cuivre
 2 Chaudiérons de Cuivre de différentes grandeurs
 une Cane de Cuivre à eau
 une Lanterne de bois et de verre
 un Lave mains de coton
 une cunioine
 des lers à faire les Gofres
 un vieux Coquemare de Cuivre
 45 pièces de terre en plats, Bassins, arriets, écuelles et pots
 un couteau à achever les herbes
 9 cueillers d'étain et autant de bois
 1/2 Douzaine de fourchettes de fer

cinq potres de bois
 une 10^m de tranchoirs
 2 touppins de terre à tenir du beune
 2 bœuviers et une tuppette
 une 12^m de baignolets de différents grandeurs et 4 formes
 4 seilles, 2 seillons à lait, 2 boilles et quelques seillons de
 pont de vallem
 un chalit qui est au Chaleot
 un vieux chauffe lit
 un couteau de bouché
 2 fers à fendre l'encelle
 un échangeur de fer
 2 mains à paytri, 2 besures et autres utensils à l'usage du fœ
 2 aches à 2 mains
 une pelle de fer ronde
 5 foursoirs compris un qui est usé
 une pioche
 3 tridents et un de cané
 un char ferré, les barres et la corde à presser.
 une douzaine de liens de fer à attacher le Bœtail
 2 sonnaillies
 3 ou 4 cordes
 6 vaches, 4 Genies pleine du veau et 3 veaux de cœda
 hyver
 une grande sie et une petite
 un cretoir d'ais et un orlet
 un crochet de Charpentier
 un deridoir et quinder
 une grande besure
 2 faux avec leurs fauches, un covay avec le deparoy et
 la pierre à équiré
 un marteau à les enchapler
 12 roues de char de ferrées excepté les moyeux
 3 Longes de char avec une partie de la ferrure et les
 essieux sans fer
 une saire de timons ferrés
 une roue de brouette neuve avec les gons et une brouette
 4 bateaux et autant de fourches
 2 vau
 un cuveau alaisine avec sa chœ
 32 grosses echevettes de fil de vite
 une paire de vieille bottins de peau

une boîte à tenir les épiceries
 5 tonneaux à fromage
 14 Lambours soit faibles qui sont à la salle, dont ⁴qn'Abraham
 Samuel dit être siennes
 Environ 2 sacs d'orge et un d'avoine suivant l'indication
 $\frac{3}{4}$ de q^{te} de graine de lin
 un flacon de bois à mettre du vin
 une arche farinière, démontée
 une bouteille de fer blase à huile
 35 bouteilles de verre
 un petit geobre
 un martelet à ferrer les Chevaux
 Il on dit avoir une peigne vieille tenaille qui sont Chés le s^r
 Joseph meylan ass.^r
 un ancrier de plomb
 une vergette de fer, derrière la plaque
 une potée de fer
 un Cordon neuf de Charpentier
 35 lb $\frac{3}{4}$ de fermenter soit de fer
 une arce, indivise avec les bois de feu Abraham meylan
 Plusieurs autres meubles qui sont indivis avec les meylan de
 la famille
 Il y a aussi plusieurs places au Temple indivise avec
 la dite famille

C'est tout ce que nous avons pu découvrir et qui nous
 a été indiqués des dits meubles, au Chevit les jours surdits &c.
 Remis un double au s^r Tuteur.

Du 8^{me} bre 1760. M^{re} le Juge Nicole et le
 Secrétaire Lousigne Du Chevit se sont transportés à la
 maison de l'hoirie d'hôn^{de} Daniel Capot du sentier au dit
 lieu, Desdés le 4^{me} Du courant pour mettre en Inventaire
 les Effets et meubles morts et vifs par lui Delaisés, Comme
 suis.

un vieux Justaucorps gris de fer, veste et Culotte rouge
 un vieux dit, bleu et une veste noire
 une veste de ratine
 un serran de triège carrouné.

une veste de toile blanche
 Deux paires cutottes de ratine grise
 une paire dite de peeu
 Deux paires gettus et une paire vieux bar de ratine
 une paire vieux bar de fil.
 Deux paires de souliers et une paire pantoufle
 Deux vieux Chapeaux
 un bonnet de laine et un Capuchon
 une paire mitaine
 une Cravate indienne et une blanche
 onze Chemises
 un fusil de l'once avec sa bayonnette
 une épée, un sabre, un cinturon, une gobicie et quelque mun.
 une Chaise de Cordonnier
 64 formes de soulier, 2 merues, un trepiéd, un tablier de cuir
 2 marteaux, Deux paires tenails, une paire de pinces,
 2 couteaux à coupés les souliers, une pousse-pied, 2 tranchets,
 un dit tranchet usé, 15 allains, 2 peres talon, une vergue
 une petite boîte à tenir les clous quelques uns dedant.
 une écaille à tenir le noir de fumée, Des hautes et -
 autres volaceries à l'usage des Cordonniers
 un poied à percé
 10 B cuir tanné
 1 B empiègne
 un Chaudelier de fer blanc et un de bois à fil de fer
 Deux bouteilles de fer blanc à huile, une grande et une petite
 un antonnoir de fer blanc
 trois à 4 bouteilles de verre et 6 verres
 11 B $\frac{1}{2}$ étain en 11 pièces, tant Barin, qu'asiètes et écaille
 une Bible, un Testament, un Prunier et 19 petits Livres ~
 tant sermons qu'autres livres de Piété
 une marque à feu, un petit miroir et un peigne
 une Lanterne et un verre de fer blanc
 Deux table, et une $\frac{1}{2}$ douzaine de Chère
 Deux marmites avec leurs Couvers et 2 pots de fer avec leur cou.
 un Chauderon, de fer, un dit plus petit et un potron.
 3 couteaux parois une plane, une enclue et une piochette
 4 truelles de différents grancurs, 4 peres, 2 couteaux dit bétot
 2 échappes
 une grande scie et 2 petites
 3 achas à 2 mains, une dite à une main, une serpe
 un fer à Chapuré

un cribble et 2 petits meules
 un cramaillet, un Landin de fer cru,
 un Crochet et une pelle à feu
 une roue de pièces de terre en Bonins et écoilles
 5 potres de bois, 6 ceuilles d'air et 2 ou 3 de bois
 une poëlle à frire
 un couteau bresset à acher les herbes
 une canne de Cuivre à ceur, 2 seilles, 6 bagnolets et guochets
 quelques seillons, un couloir à Lait, une beuvrière
 une berrue à tenir le beurre
 une may à petri avec les utencils du four
 une grande seille
 2 petits Cuveaux à laminer
 une pelle de fer ronde
 un mortier de pierre à tenir des braies
 2 faux avec leurs fauchés, le covay avec la pierre à les
 équisés et un deparoi
 un marteau et enclume à enchaplé
 4 fournoirs
 2 tridens
 un petit garde-robe de sapin à une porte
 une pcan de veau en poil
 2 brouettes, 2 Laviers, 2 échelles, un trainau à bras et une hotte
 3 rateaux et 3 fourches
 un crochet de fer à tirer le foin
 3 flaux à battre la graine
 un van et un giron à douve
 2 arches à tenir la graine
 4 sacs à mettre de la graine
 un tonneau à fromage
 1/2 douzaine d'éplatoirs de Grange, 5 bandrons et quelques millions
 La graine pendante en racine et du fourrage (de petits encells
 sur les foignés pour hiverner environ deux vaches,
 une vache de 4 à 5 veaux, et 2 liens de fer à attacher le bétail
 une sonaille et quelques vieilles cordes.

C'est tout ce que nous avons pu découvrir et que l'on -
 nous a indiqués, en foy dequoy j'ay signé, au Chenit -
 le dit jour &c.

Remis l'Original au Tuteur

Inventaire des effets et meubles appartenant aux hoirs de
 feu Jacques Meylan horloger fils de feu le S^r Abrâm Meylan
 ass.^r Cour.^t du Chénib; Pris le 20.^e 4^{bre} 1760. par les S^{rs}
 Juge civil et en présence de:
 S^r Joseph Meylan du Soillay grand Père maternel et Tuteur des
 dits hoirs et des hoirs Abrâm et David fils du dit S^r
 Abrâm Meylan frères du dit feu Jacques Meylan et du S^r
 Lincou Meylan leur oncle.

Premièrement on a partagé les habits et linge appartenant
 en propre au dit Defunt S^r Abrâm Meylan, en faisant les
 portions autant égaux que possible suivant la connoissance
 des trois partageans, qui sont le dit S^r Joseph Meylan Tuteur
 des enfans du dit Jacques et Abrâm et David Meylan leurs
 Oncles, et ensuite on l'a tiré au sort;

Il est convenu au dit S^r Tuteur, soit à ses Pupilles p^r leur 1/3

1. une Caraque blanche
2. une Redingote de Drap bleu
3. une paire de vieille guêtres de Ratine
4. un Broustou de tréçe
5. un dit - - - de toile
6. Des Culottes de toile
7. une paire de bas de laine blanche
8. trois Chemise et un bonnet
9. un bonnet de laine
10. Deux mouchoirs de poche
11. une Cravatte blanche
12. une Dite d'indienne
13. un Cantique
14. Des mitaines de ratine
15. Des Ecritoirs de corne
16. un Couteau à manche de bois
17. un petit echoppe de fer
18. une barille à mettre du vin pour porter à la poche
19. une paire de souliers avec les boucles
20. Deux Chapeaux et une perruque
21. un Drap de lit
22. un oreiller de plume

Les Rideaux et tour du Lit, surquoy ils rendront
à leur oncle abrahm - - - - - fl 1. . . .
La garderobe de sapin échute au dit abrahm -
qui leur rendra - - - - - 2. 6. . .
La 5^{te} Bible échute à David à 11 fl. et il rendra
aux dits hoirs pour leur tien - - - - - 3. 8. .
quatre autres Livres de pieté' avenuez aux dits hoirs.

Il y avoit en argent dans la dite garderobe —
Sixante cinq florins, onze sols et trois deniers qui —
ont été remis au S^r Juge Nicole Comme Gouverneur
de l'Hôte Commune du Chevit, à Compte de ce que —
rederoit le dit feu le S^r abrahm meylan à dite Commune
en cette qualité par ses Comptes de l'année dernière

Il s'est trouvé les Dapies ci après qui appartenant aux —
trois dits Comparsissans, S'avoir,

une Obligation Contre abrahm viande restant
en Capital au 13^{te} Janvier 1759. par compte fait à fl 31. 10. 6
une cedula due par feu abrahm Marechaux en
date du 26^{te} 4^{bre} 1757. Cap^l - - - - - 50. . . .
deux interets le dernier échû au 4^{te} Janv^r 1760. - 5. . . .
une Cedula Contre Daniel feu David Lecoultré cap^l 52. 6. 9
un interet au 15^{te} 7^{bre} 1760. - - - - - 2 7. 6
une Cedula Contre Jacques David Lecoultré du
5^{te} 8^{bre} 1743. cap^l - - - - - 39. . . .

Il n'y a point d'int. de payer - - - - - . . .
une obligation Contre l'hoirie de feu le S^r abrahm
Golay hotte au fentier, Du 26^{te} Juin 1799. Du
Cap^l de 14 fl 63. et les interets & frais dès lors
faisant le tout la somme d'environ - - - - - 26. 9. 9
une obligation Contre Jean B^{te} Golay Du -
Campou Canton Benjamin Golay, Du 9^{te}
Juin 1732. Cap^l - - - - - 100. . . .

Du 17^{te} Juillet 1734. reçu à compte - fl 57. . .
en 1754. Reçu une journée à compte - 1. 1. 6 -
fl 58. 6. 0

Il n'y a point d'interet de solvi.

24.

une Levation de Gage Contre Gabriel Golay
pour la somme de 248 argent de France
qui font - - - - -

Reçu à compte - - - - - 40 - -

Deduit reste - - - - - 11-6 - -

28.6.

Renvoy du gageement sans prescription signé du
dit Golay le 20^e février 1758. -

Il leur est dû par Joseph Siquet du grand David. 116.8.

et par Moysse Golay chez l'Eva - - - - 82.6.

Les Dets de l'hoirie de feu le dit 1^{er} Abrâm Meylan
se montent, suivant l'indignation faite par ses fils.
à la somme de - - - - - 5343 3/4

Le 1/2 pour l'hoirie du dit Jacques Meylan. 1781-1-

Les effets provenant de feu le dit Jacques Meylan
en son particulier, renfermés dans sa garde robe.

Primô, la dite garde robe de sapin panie en couleur, à une
ponte, fermant à la clef

un habit de Drap gris, veste et Culotte de même

un dit bleu de Drap, veste et Culotte de même

un dit gris blanc avec sa veste

une veste rouge, Culotte rouge et pavements rouge galonnés

un Chapeau à bord d'argent (en argent

trois dits sans galons

deux paires de bas de fil

une paire de laine

deux paires de Sans l'une de laine et l'autre de fil

deux paires de guêtres de ratine et une paire de toile

une paire de Souliers et 2 paires de boucles

des agraffes d'argent, de collet

une tabatière de tombac

Trois rasoirs avec l'étui de carton

un Braume

un cantique

une cravate de soye

deux ou 3 collets blancs

trois Chemises de fine toile

cinq autres Chemises

un bonnet de soye

un dit de panne

un dit de toile

// Deux

Deux reugettes, une pour les habits et l'autre pour les souliers
 Dix huit pièces d'étain au plat, Banins, anietz, et demi pot
 neuf ceuilles d'étain
 Tous les outils d'horloger
 une Lampe de fer
 un cerivoire de buis

Autres meubles appartenans à son hoirie, comme
 il les avoient partagés avec ses frères du vivant
 de leur père.

un gros fer à chapeiser
 plus encore un dit
 une scie médiocre, et une petite
 deux compas de bois, de tonneliers, dont un à la cheville cassée
 une auge à 2 mains
 Deux rabots ou planes
 un marteau et enclume à enchapper les fers
 une peignette de menuisier
 un chandelier de bois et fil de fer et les mouchettes
 un fourchon de fer à foin
 une pelle de fer cassée
 Deux tridents dont un cassé
 Deux fournoirs
 Deux Davis
 une grépe de tonnelier
 Cinq couteaux parroi
 une faux, Coney, pierre à équiser et reparier
 un Rechaud
 un compas de fer
 un échoppe de fer
 Deux trionelles et trois peres
 trois gergellians de tonnelier
 une grosse chaîne de char
 un char ferré et semotiau dont la dite hoirie doit à ses
 oncles leur part, voyez leur partage
 un van pour vanner la graine
 Deux ambliais de fer pour luge
 un Coumantion, et deux Coumantiettes
 un fusil de lonce avec la bayonnette

26.

un sabre et trois Epées
Deux Cinturons
une Gebicière
un martelet
Deux marmites
une poëlle à frime.
cinq baignolets et 4 petits quachets
Deux Seilles et Deux Seillons
une bérume et et trois toupines
trois écuelles de bois et trois ou 4 Ceuiller Dite
trois à 4 écuelles de terre
trois potes de bois
trois bassins de terre
huit tranchoirs
quatre fourchettes de fer
une bouteille de fer blanc à huile
trois bouteilles de verre dont une à vinaigre
une fourche et un ou deux vieux bateaux
un cuir de vache et trois peaux de veaux
huit bandrons et 10 Lumbrois
un orlet de menuisier
Deux liens de fer et un cané, à attacher le Bétail.
un guilet, deux pots de terre et une broquette.

Marchandises faites par feu son grand Père et
qui lui appartient puis qu'il étoit avec feu son
Père, et au même pain.

Deux bonnettes qui sont à mon
une Tine à rader qui est à la maison
Cinq Cuivots, aussi à la Maison

Marchandises envoyées aux marchands

Dos Douves à huile pour					R	53.70
une bonette	-	-	-	-		15..
80 fouds à 6 ^e pièce	-	-	-	-		25..
20 dits de 4 tours à 3 C	-	-	-	-		3.9.
400 Douves de 6 tours	-	-	-	-		12..
200 Dits de 5 tours	-	-	-	-		5..
403 Dits à fromages	-	-	-	-		25..

4139-4-6

C'est le prix ordinaire de ces marchandises, on ne sait pas si elle sont vendues sur ce pied, ni combien le défunt grand père a reçu à compte.

Autres meubles qui sont en communion entre
la dite hoirie de Jaques Meylan et leur oncle Abrâm
Meylan, par moitié.

Environ 26 pièces tant ais que Lambris
un Colier de Cheval avec un sonnô
une paine de Tirans
Deux Brides de Cheval
une table qui est au Poile et un banc à côté
une Conde à presser
une grande arche à graine
un Cuvoir de l'évive
un fusil de l'once avec la bayonnette
Six ruches d'abeilles pleines
Sept liens de fer à attacher le Bétail
une sonnailler
un Livre soit plans et tourneaux des sieges &c. avec figures
Ils avoient évalué le Bétail qui est entré eux à la 1.^{re} —
Michel 1754. à la somme de 50 Ecublans, ayant promis
de payer au dit Abrâm leur oncle 25 Ecublans pour
sa moitié, si tout le dit bétail vaut plus c'est au
profit de dite hoirie, si il vaut moins c'est sa perte —
puis qu'ils étoient ainsi convenus.

Les dits hoirs ont en communion avec leur Oncle
David, une grande scie, par moitié.

Autres meubles en communion entre les deux
Oncles Abrâm et David et les dits hoirs Chacun
pour son tiers.

une horloge
un grand Jointoir
une grosse grèpe de tonnelier
Deux Charrs à ramasser les pailles, avec leur attiral
Le Derrier d'une Charruie
Deux Meules à écuiser, dont une n'est pas montée
une ache de Charpantier
un Baromettre
un Traineau soit Luge
Des Epluteurs pour refaire la grange

// Environ

Environ une 10^{me} de Milliers d'écus
 un Cramaillet
 un Landier de fer battu
 un tinc braire et une pelle de fer à feu
 un soufflet à feu
 un vieux Chauderon de Cuivre et une potte à lever le serai
 une beuvrière et tapyatte
 une may et autres utensils à l'usage du four
 5 ruchs de bois, vuides
 une halebard de sergent
 Six Chères
 un vieux buffet de sapin à deux portes
 un dit à une porte
 un coffre de sapin
 Deux bancs à presser
 un autre dit petit
 un banc d'osier
 une vergette pour les habits
 un etui de carton p^r les rasoirs

Autres meubles en communion entre trois —
 famille et même une partie entre quatre. Sçavoir
 celle du s^r Simon Meylan, celle de feu le dit s^r Abin
 Meylan son frère, celle de feu Jean Humbert Meylan
 leur frère et celle de feu David Meylan leur aîné
 frère

un doid à peser, David feu le dit J. Humbert Meylan n'y a rien
 un Tavalon à presser les tuyaux de fontaine
 un Tavalon pour les boîtes de Cuveau et un pour les fouds
 un gaufet soit levier
 un tour de tonnelier
 le devant d'une charnié
 un vieux peigne à Rite
 un vieux for à fendre les douves de seilles

Il vient aux hoirs du dit Jacques Meylan, le tiers-
 des deux s^{ms} parties de ces derniers meubles.

Remis un double aux s^{rs} Tuteurs

J'ay copié le présent inventaire sur une liste à moi
 remise par le dit mons^r le Juge Nicole, et conforme
 à icelle.

atteste

R. Jolay

29.

Du 10^e 9^{bre} 1760. Les S^{rs} Juge Nicole et
 Secrétaire Golay Sourignés du Chevit Comme Deputés —
 du v. consistoire du dit lieu, se sont transportés, ce dit jour
 à la maison de feu le S^r Abrâm capt ancien forestier —
 du dit Chevit, assistés de mons^r le ministre agany-Darlem
 au dit lieu et du S^r Jean Aubert officier du dit v. consistoire
 Tuteur de Louise capt et d'Abel offit naturel de feu Abel
 capt, Soeur et neveu de feu le dit S^r Abrâm capt; —
 Présent Les S^{rs} Joseph Meylan an^s Cons^e, Abrâm Isaac
 Piquet Régent d'école à Graney, Pierre fils de Pierre Aubert
 et David fils de Pierre capt du Soillay, tous du dit Chevit,
 et comme ayant part à l'hérédité de feu le dit S^r capt
 au nom de leurs femmes, les nièces &c. Decedé le 5^e du
 courant, Et cest pour lever les sceaux de dessus son
 Garderobes et prendre Inventaire des Papiers et argent —
 par lui delaisés.

Etat des dits Papiers soit creances.

120

1. une Cedula Contre le S^r Daniel Golay Ch^{er} Léva
 du dit Chevit, du 9^e 4^{bre} 1745. Capital - - - 300. . . .
 Int. dès S^r Michel 1757. à ce jour 10^e 9^{bre} 1760. —
 3 ans et 40 jours - - - - - 46. 8. . .
2. Item contre le même, une Cedula du 1^e Janvier
 1746. Capital - - - - - 100. . . .
 Int. dès le 1^e Janvier 1756. au 10^e 9^{bre} 1760. —
 4 années 10 mois et 10 jours - - - - - 24. 3. 8.
 Plus par la même Cedula, du 30^e Mars 1749. - - - 55. . . .
 Int. dès le 30^e Mars 1757. au 10^e 9^{bre} 1760. 2 ans, 7 mois
 et 10 jours - - - - - 9. 11. 2
3. Item doit, une Cedula du 5^e d'oust 1753. capi^e. 120. . . .
 Intéret dès le 5^e d'oust 1757. au 10^e 9^{bre} 1760. —
 3 ans, 3 mois et 5 jours - - - - - 19. 7. . .
4. Item, Doit le même par Cedula du 12^e 4^{bre} 1755. 100. . . .
 Int. dès le 12^e 4^{bre} 1757. au 10^e 9^{bre} 1760. 2 ans,
 onze mois moins 2 jours - - - - - 14. 6. 8.
5. Item, Doit le même par Cedula du 25^e Mars 1758. - 210. . . .
 Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. 2 ans, 7 mois et 1/2 — 27. 7. 6.

1027. 2. 0

30. no	Doit le dit s ^r Daniel Golay contre d'autre part R 1027. 2.	
6.	Item, Doit le même, par Cedula du 14 ^e Juin ~ 1758. Capital - - - - - 200. . . Int. dès lors au 10 ^e g ^{bre} 1760. 2 ans, 4 mois et 23 jours. 23. 11. 8 Enfin doit le même pour marquage de bois - porté sur l'un des Livres de raisons du dit défunt Capt. pour 1748. 1749. et 1750. - - - - - 16. . .	
7.	Obligation Contre Abrâm ffen Abrâm Golay de Derrière la Côte, Du 1 ^e avril 1735. Capital - - - 22. 6. . point d'intérêt de solvit. Copie de la même obligation, Sans signé	
8.	Cedula Contre le même Du 5 ^e février 1748, Capit ^e . 153. . . Int. dès le 5 ^e février 1755. au 10 ^e g ^{bre} 1760. ~ cinq ans, 9 mois et 5 jours - - - - - 44. 1. .	
9.	Item, doit le même une cedula Du 10 ^e Janvier 1744. Capital - - - - - 262. 3. 9 Int. dès le 4 ^e février 1755. au 10 ^e g ^{bre} 1760. 5 ans 9 mois et 6 jours - - - - - 75. 3. 7	
10. no	Item doit le même pour restat d'une cedula Du 12 ^e 8 ^{bre} 1754. - - - - - 12 R 73. ou - 2. 7. .	
11.	Item, doit le même par cedula Du 20 ^e 8 ^{bre} 1753. Capital - - - - - 100. . . Int. dès le 20 ^e 8 ^{bre} 1755. au 10 ^e g ^{bre} 1760. 5 ans et 20 jours - - - - - 25. 3. 4	
12.	Item doit le même par cedula Du 2 ^e avril 1756. Cap ^e . 136. . . Int. dès le 2 ^e avril 1756. au 10 ^e g ^{bre} 1760. 4 ans, 7 mois et 8 jours - - - - - 32. 3. 4	
13.	Item, doit le même par cedula Du 1 ^e mars 1756. Cap ^e . 45. 10. 6 Intérêt dès lors au 10 ^e g ^{bre} 1760. - - - - - 10. 8. 5 Gardance de Damm, Contre le dit Golay pour un cautionnement de 400 th . Du 1 ^e Janvier 1758. non consoyée.	
14.	Obligation Contre le s ^r Abrâm meylaa ancien Lieut. Du Chenit Du 24 ^e février 1745. Capital - - 409. . . Int. dès le 24 ^e février 1758. au 10 ^e g ^{bre} 1760. Deux ans, 8 mois et 1/2 - - - - - 55. 4. 4 ¹ / ₂ R 2639. 5. .	

	Transport - - - - -	31. 2639.5.
15.	Cedule Contre le même S. ^r Abraham Meylan, du 24. ^e février 1753. Capital - - - - -	308. - - -
16.	Int. dès le 24. ^e février 1758. au 10. ^e g ^{bre} 1760. (à ce que je croi d'autant qu'il y a erreur de Chifre.) ~ 2 ans 8 mois et 1/2 - - - - -	41. 8. 5.
16.	Item, Cedula Contre le même, du 22. ^e Juin 1753. Cap. ^e Int. dès le 22. ^e Juin 1758. au 10. ^e g ^{bre} 1760. 2 ans, 1 4 mois et 20 jours - - - - -	225. - - - 26. 10. 6
17.	Item, Cedula Contre le même, du 14. ^e aoust 1754. Cap. ^e Inten. dès le 14. ^e aoust 1758. au 10. ^e g ^{bre} 1760. 2 ans, 2 mois et 26 jours - - - - -	200. - - - 22. 4. 8.
18.	Item, Cedula Contre le même du 24. ^e Janvier 1759. Cap. ^e Int. dès lors au 10. ^e g ^{bre} 1760. - - - - -	300. - - - 26. 10. 6
	Indication Contre le dit, du 7. ^e mars 1755. pour la Somme de 600 ^{ll} . Gardance de Daun, Contre le même du 24. ^e g ^{bre} 1758. 1757. pour la somme de 1900 ^{ll} . Item une Contre le même du 20. ^e g ^{bre} 1748. Corroborée le 24. ^e Janvier 1755. pour la somme de 1000 ^{ll} . - -	
19.	Doit David ffau David Golay de derrière la Côte pour solde d'un Compte en 1750. sur 2 papiers -	23. 1. 9.
20.	Obligation Contre le même du 28. ^e g ^{bre} 1751. Cap. ^e	715. - - -
13.	Interet dès lors - - - - - 325 ^{ll} 7 ^{ss} 11 ^{dr} .	
20.	Amodiation du dit jour pour 6 ans, d'une pièce de patunage pour la somme par an de 35 ^{ll} 9 ^{ss} . en deduction des dits interet; Il faut voir combien d'années le dit Defunt Cap ^t la jouie.	
21.	Cedula Contre le même, du 1. ^e aoust 1755. ~ du Capital de - - - - -	60. - - -
	Int. dès lors au 10. ^e g ^{bre} 1760. 5 ans, 3 mois et 10 jours -	15. 10. -
22.	Cedula Contre David ffau David Meylan du Troussette du Campou au dit Chenit, du 1. ^e ~ avril 1743. Capital - - - - -	900. 10. -
22.	Billet Contre le même, du 2. ^e Janvier 1758. ~ pour les Int. du dit Cap. ^e des années 1756, 1756 et 1757.	135. 1. 6
		5640 2. 4

32.

Transport - - - - - R 5640.2..

119

Int. du billet du bas de la page ci devant, dès
le dit 2^e janvier 1758. au 10^e 9^{bre} 1760. 2 ans, -
10 mois et 8 jours - - - - -

33. 5. 1

Interet de la sus dite cedula dès le 1^{er} avril 1757.
au 10^e 9^{bre} 1760. 3 ans, 7 mois et 10 jours - - - - -

162. 8. 4

23. Billet Contre David Golay du sentier au Chenit,
du 26^e 8^{bre} 1760. Capital - - - - -

97. 6. 1

Par le dit billet il est deu aux heritiers de feule

M. dit 5^e Capt. 7 9^{bre} d'avoine

Plus il y a de payé sur le 1^{er} Int. 5 1/2

24. Billet Contre le même du 27^e 8^{bre} 1760. Capi.^e

167. 6. 1

25. Cedula Contre le S^r Moysse Golay horloger de
derrière la Côte au Chenit, du 26^e May 1751. Capi.^e

130. . . .

Int. dès le 26^e May 1752. au 10^e 9^{bre} 1760. 7 ans, -
5 mois et 14 jours - - - - -

48. 5. 9

Item par la même cedula, du 10^e Mars 1752.

80. . . .

Int. dès le 10^e Mars 1752. au 10^e 9^{bre} 1760. 7 ans et
8 mois - - - - -

30. 8. 1

Doit par la même cedula - - - - -

14. . . .

26. Cedula Contre le même du 2^e avril 1753. Capi.^e

60. . . .

Interet dès le 2^e avril 1754. au 10^e 9^{bre} 1760. -
6 ans, 7 mois et 8 jours - - - - -

19. 7. 1

Doit le même, par dite cedula à la date du 28^e
Janvier 1754. Capital - - - - -

165. . . .

Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. 6 ans, 7 mois et 18 jours

56. 1. 9

27. Cedula Contre le même, du 17^e 9^{bre} 1758. Capi.^e

314. . . .

Int. de 219 1/2 dès le dit jour 17^e 9^{bre} 1758. au 10^e
9^{bre} 1760. 2 ans, 1 mois et 23 jours - - - - -

23. 4. 9

Int. de 95 1/2 dès le 2^e 9^{bre} 1759. au 10^e 9^{bre} 1760.

5. 7. 6

Doit le même, sur le Livre que le S^r Jean-
aubert Tuteur a entre mains, par son signe
du 28^e 8^{bre} 1754. - - - - -

70. . . .

Interet dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. 6 ans et 12 jours - - - - -

21. 1. 3

R 7139. 6. 11 1/2

N^o.

Transport - - - - - 7139. 6. 11. 2

33.

28. Cedula contre Joseph fils du dit S^r Moysse Golay
du 20^e Janvier 1753. - - - Capital - 70. . . .
Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. 7 ans, 9 mois et 10 jours 27. 3. 10
Plus par la même cedula, du 3^e 8^{bre} 1755. capi^l. 100. . . .
Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. 5 ans, 1 mois et 4 jours - 25. 6. . .
Plus par la même cedula, après 7 M à lui livrés -
pour un compte - 10. . . .
29. Promesse du même soit de son père, du 28nd
8^{bre} 1754. Capital - - - - 70. . . .
Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. 6 ans et 12 jours - 21. 1. 3
Doit par la même promesse à la décharge de
Moysse Rochat du Campion - - - - 10. . . .
Deux gardances de Damm contre le dit Joseph,
du 23^e avril 1757.
30. Cedula contre Joseph ffen le S^r Moysse Golay
de derrière la Côte, du 6^e Mars 1758. capi^l - - 97. 6. . .
Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. 2 ans 8 mois et 4 jours 13. . . .
31. Cedula contre Abrâm Reymond Cordonnier,
du 10^e 9^{bre} 1738. - - - Capital - 100. . . .
Int. dès le 10^e 9^{bre} 1752. au 10^e 9^{bre} 1760. 8 ans - 40. . . .
Item sur la même cedula pour solde de compte
du 22^e Mars 1753. - - - - 47. . . .
Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. 7 ans, 7 mois et 18 jours - 17. 11. . .
32. Cedula contre le même du 3^e 8^{bre} 1751. capi^l - 45. . . .
Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. 8 ans, 11 mois et 7 jours - 20. 2. 3
33. Billet contre le même, du 12^e May 1756. .
34. Cedula contre Jacques ffen Bastian Simon Dubas
du Chenit, du 3^e Juillet 1743. capi^l - - - 55. . . .
13. Int. restant, (à ce qui paroit,) jusqu'au 10^e 9^{bre} 1760. 9. 4. 2
Cautions solidaires M. Jaquet et Abrâm Meylan.

77918. 4. 4. 2

34.

110

Transport - - - - - R 7918. 4. 4.

- 35.^{re} Cédule Contre Nicolas ffen Sebastian Simon, du
24.^{re} 1^{re} 1756. Capital - - - - - 40. . . .
Int. dès lors au 10.^{re} 1760. 3 ans, 10 mois et $\frac{1}{2}$ - - - 7. 9. .
- 36.^{re} Cédule Contre David fils de Joseph Pignet -
Du bar du Chenit, du 19.^{re} mars 1755. Capital - - - 56. 3. .
Int. dès le milieu de 1755 dite année au 10.^{re} 1760.
5 ans, 1 mois et 25 jours - - - 14. 5. 7.
36. Cédule Contre Daniel Raymond, du 26.^{re} May 1750. 10. 3. .
Int. dès lors au 10.^{re} 1760. - - - - - 7. 6. 4.
37. Cédule Contre les hoirs de Pierre Maylan, au pré
s.^{re} Pierrerière le Chenit, du 4.^{re} May 1741. Capital - 20. . . .
Int. dès le 4.^{re} May 1754. au 10.^{re} 1760. 6 ans et $\frac{1}{2}$. 6. 6. .
Sur la même Cédule. Doit Pierre Maylan, un des
dits hoirs, du 18.^{re} février 1754. - - - - - 16. 6. .
Int. dès lors au 10.^{re} 1760. 6 ans, 8 mois et $\frac{1}{2}$ - - 3. . . 4.
38. Cédule Contre Abraham ffen le S.^{re} Daniel Golay
de Derrière la Côte, du 18.^{re} May 1741. Capital - 30. . . .
Int. dès lors au 10.^{re} 1760. 19 ans et 6 mois - - 29. 3. .
39. Cédule Contre Jean Simon Maylan du Chenit,
du 9.^{re} avril 1760. - - - - - 130. . . .
Int. dès lors au 10.^{re} 1760. Intérêt - - - - - 2. 9. 6
Surquoy il faut deduire une journée.
Doit le dit Maylan sur la dite Cédule 297. d'orger.
40. Cédule Contre Joseph Pignet du grand David
du 12.^{re} 1754. Capital - - - - - 30. 9. .
Int. d'un an - - - - - 1. 6. 5.
41. Cédule Contre David Capst sur le Chenit,
du 24.^{re} mars 1753. - - - - - Capital - 75. . . .
Int. dès le 24.^{re} mars 1757. au 10.^{re} 1760.
3 ans, 7 mois et $\frac{1}{2}$ - - - - - 13. 3. 4.

R 8414. 3. 1

No.

Transport - - - - - ~~8414.2.1~~ 35.

42. Cedula contre le S.^r Lieut. meylan, soit contre
feu ex.^t meylan son père du Chenit, du 12. mars
1750. Capital - - - - - 197. . . .
Int. dès le 12. mars 1757. au 10. g^{bre} 1760. 3 ans
et 8 mois - - - - - 36. 1. 3 $\frac{1}{2}$
-
43. Les hoirs de Pierre aubert meunier vers Ch^{te} le
maître, Doivent pour Solde de Compt^e du ~
22. 8^{bre} 1749. Capital - - - - - 29. . . .
Int. dès lors au 10. g^{bre} 1760. 11 ans et 18 jours 16. . . 1 $\frac{1}{2}$
Item Doivent sur le même papier - - - - - 1. . . .
-
44. Cedula contre les hoirs de Sebastian feu Joseph
meylan a l'orient de l'orbe, du 19. février 1757. 120. . . .
Int. dès le 15. g^{bre} 1759. au 10. g^{bre} 1760. une année
moins 5 jours - - - - - 5. 10. 9.
-
- 45.^{1e} Doivent les dits hoirs, par remise, à la Decharge
de l'hoirie de moyse aubert du Campon, du 9.
avril 1750. Capital - - - - - 104. 8. -
Interes dès lors au 10. g^{bre} 1760. 10 ans et 7 mois. 55. 4. 7
-
- 45.^{2e} Cedula Contre le S.^r Joseph meylan Trompette
du Santier, du 2. février 1757. Capital - - - - - 270. 6. . .
Redu des Int. jusqu'au 2. février 1760. - - - - - 16. 6. . .
et dès lors au 10. g^{bre} 1760. 9 mois et 8 jours - - - - - 10. 5. . .
Doit le même, sur la même cedula, du 12. fevr.
1759. Capital - - - - - 220. . . .
Int. dès le 12. fevr. 1760. au 10. g^{bre} secutif - - - - - 8. 3. . .
Doit de l'orge et de l'avoine.
-
46. Doit la femme par Billet du 18. mai 1756. - - - - - 80. . . .
Int. dès lors au 10. g^{bre} 1760. 4 ans, 4 mois et $\frac{1}{2}$ - - - - - 18. 6. . .
-
- Cedula Contre Joseph meylan de vers les ~
Moulins, du 11. février 1756. Capital - - - - - 100. . . .
Int. dès le 11. fevr. 1758. au 10. g^{bre} 1760. 2 ans et 9 mois. 13. 9. . .

89717. 2. 10

36.

N^o

Transport — —

N^o 9717.2.10

48. Cédule Contre le même Joseph Meylan de vers
les moulins, du 13^e mars 1758. Capital — 35. . . .
Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. 2 ans et 8 mois — 4. 8. . .
49. Obligation Contre les hoirs d'Abraham Meylan
Tronquette du Chenit, du 17^e 9^{bre} 1748. Capi^e — 647. 6. . .
Int. dès s.^t Michel 1759. au 10^e 9^{bre} 1760. — 35. 11. 7.
50. Cédule Contre Jean ffen Abraham Reymond
Tambour de derrière la Côte, du 9^e Juin 1752. cap^t 350. . . .
Int. dès le 9^e Juin 1760. au 10^e 9^{bre} 1760. 1^{er} 7. 3. 6
Le s.^t David fils du s.^t David Piquet ancien ass.^t com.^t
Caution Solidaire.
51. Cédule Contre le s.^t David Piquet ancien ass.^t
Com.^t du Chenit, du 18^e Juin 1744. Capital — 150. . . .
- Ms. Pour les Int. il faut voir avec le Débiteur
52. Cédule Contre le même, du 13^e Janvier 1755. — 120. . . .
Int. dès le 13^e Janvier 1757. au 10^e 9^{bre} 1760. — 11. . . .
53. Solde de Compte Contre le même du 8^e Janvier
1759. Capital — 96. 7. 1¹/₂
Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. un an et 9 mois — 8. 6. 4¹/₂
Item sur le même papier — 1. . . .
Plus sur le même papier, un Louis d'or neuf, —
dont est fait mention sur la Cédule du 13^e Janvier 40. . . .
54. Cédule Contre David Lecoultrier du bar du Chenit,
du 23^e Juin 1753. Capital — 40. . . .
Int. dès le 23^e Juin 1754. au 10^e 9^{bre} 1760. 6 ans
4 mois et 1/2 — 12. 9. . .
David aubert m^d. Caution Solidaire.
55. Promesse Contre Abraham Isaac fils de Jean
Louis Reymond du bar du Chenit, du 22^e . . .
Janvier 1757. Capital — 80. . . .
Int. dès le 22^e Janv.^r 1759. au 10^e 9^{bre} 1760. 1 an,
9 mois et 18 jours — 7. 2. 6
Caution Solidaire Joseph Golay horloger.

N^o 11324.8.11

N^oTransport - - - - - 11324. 8. 11. ^{37.}

56. Cedula Contre Jean Simon du bas du Chenit,
Du 2^e 9^{bre} 1747. Capital - - - - - 160. . . .
Int. dès le 2^e 9^{bre} 1759. au 10^e 9^{bre} 1760. - - - - - 8. 2. . .
Doit encore par cette cedula un Louis d'or neuf 40. . . .
Int. d'un an - - - - - 2. . . .
57. Cedula Contre le même, Du 5^e mars 1752. Cap^e 200. . . .
Int. dès le 3^e mars 1760. au 10^e 9^{bre} secutif. - - - - - 6. 10. 8.
113. Il faudra faire attention à ce qui est traité à
l'autre page de dite cedula.
58. Cedula Contre Sébastien Simon, Du 25^e 8^{bre}
1749. Capital - - - - - 80. . . .
Int. dès le 25^e 8^{bre} 1755. au 10^e 9^{bre} 1760. 5 ans
et 15 jours - - - - - 20. 2. . .
59. Cedula Contre le S^r Jacques Meylan, Du 28^e
Janvier 1752. capital - - - - - 100. . . .
Int. dès le 24^e Janvier 1755. au 10^e 9^{bre} 1760.
5 ans, 9 mois et 1^{er} - - - - - 28. 11. 6
60. Cedula Contre Abraham ffen Isaac Piquet du
Chenit, Du 13^e Janvier 1751. Capital - - - - - 15. . . .
Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. - - - - - 7. 4. 6.
Sur la même Cedula, Contre Abraham ffen
le grand Jacob Piquet, Du 25^e Janv^r 1754. - - - - - 10. . . .
Int. dès lors au 10^e 9^{bre} 1760. - - - - - 3. 4. 9
61. Cedula Contre le S^r David Meylan an^s Cons^e
du Chenit, Du 6^e février 1751. Capital - - - - - 20. . . .
Int. dès le 6^e février 1758. au 10^e 9^{bre} 1760. ~
2 ans et 8 mois - - - - - 2. 8. -
62. Cedula Contre Bastien Daniel Goy Couvne
Du 28^e 8^{bre} 1752. Capital - - - - - 100. . . .
Int. dès le 28^e 8^{bre} 1758. au 10^e 9^{bre} 1760. ~
2 ans et 12 jours - - - - - 10. 2. . .
Caution Solidaire, Joseph Raymond du côté Meylan
112139. 6. 4

38.		Transport - - - - -	12139.64
N ^o			
63.	Cedule Contre Jean B ^{te} Jean Joseph Simon du bas du Chenit, Du 19 ^e mars 1758. Capital - - -	60. . .	
	Int. dès lors au 10 ^e 9 ^{bre} 1760. - - - - -	7. 5.	
64.	Cedule Contre Joseph Raymond du crêt meylan Du 12 ^e février 1741. Capi ^e - - - - -	100. . .	
	Int. dès le 12 ^e fevr ^r 1759. au 10 ^e 9 ^{bre} 1760. - -	8. 9.	
65.	Cedule Contre Abrâm Capst Cordier et ses fils De sur le crêt, Du 29 ^e avril 1757. Capital - -	600. . .	
	Int. dès lors au 10 ^e 9 ^{bre} 1760. 3 ans, 6 mois et 10 jours.	105. 10.	
66.	Cedule Contre Isaac Nicols sur le crêt, Du 20 ^e mars 1753. Capital - - - - -	467. . .	
	Int. dès le 20 ^e mars 1758. au 10 ^e 9 ^{bre} 1760. après Deduction de 2 R 7 3/4 de reçu à Compte - - -	59. 11. 4.	
67.	Cedule Contre le même, Du 15 ^e 7 ^{bre} 1757. Capi ^e -	62. . .	
	Int. dès lors au 10 ^e 9 ^{bre} 1760. 2 ans, 10 mois et 25 jours.	8. 11. 10.	
68.	Cedule Contre Pierre Raymond Charpentier - De ven. Ch ^{ez} villard au Chenit, Du 5 ^e mars 1750. Capi ^e -	64. 10. 6.	
	Int. dès lors au 10 ^e 9 ^{bre} 1760. - - - - -	34. 7. 3	
69.	Confession, Contre Abrâm Golay Chirurgien Père et fils, Du 23 ^e mars 1748. Capital - - -	279. 1. 9.	
	Int. dès le 23 ^e mars 1751. au 10 ^e 9 ^{bre} 1760. - - -	134. 4. 1.	
75.	Il faut voir à compte de quels Int. les rs ont été reçu.		
70.	Cedule Contre Abrâm fils du dit Chirurgien - Golay. Du 23 ^e mars 1760. Capi ^e R 107-8-0		
	Int. dès lors - - - - -		
73.	Elle n'est pas signée.		
72.	Cedule Contre Joseph Rochat des Bionx, Du 26 ^e février 1751. Capi ^e - - - - -	60. . .	
	Int. dès le 26 ^e fevr ^r 1760. au 10 ^e 9 ^{bre} scutif - - -	2. 1. 6	
			114194.5.8.

No.	Transport	39. M 14194 6.8
72.	Cedule Contre Gabriel Golay du Chenit, du 4 ^e février 1751. Capital 34 ecublans soit - - - Int. dès le 4 ^e février 1759. au 10 ^e 9 ^{ème} 1760. - - - Item, Doit sur la même cedula, du 26 ^e février 1759. Capital - - - Int. dès lors au 10 ^e 9 ^{ème} 1760. - - - Item, Doit par la même Cedula, du 30 ^e janvier 1755. Capital - - - Int. dès le 30 ^e janvier 1759. au 10 ^e 9 ^{ème} 1760. - - -	257. 6. - - 22. 6. 4 ¹ / ₂ 120. - - - 10. 3. - - 80. 9. - - 7. 1. 9
73.	Cedula Contre le même et abraham Daniel Piquet du Chenit, du 28 ^e février 1750. Capi. ^e Int. dès lors au 10 ^e 9 ^{ème} 1760. - - -	18. - - - 9. 7. - -
74.	Cedula Contre abraham Reymond Cloutier Dubon du Chenit, du 15 ^e avril 1743. Capital - - - Int. dès le 15 ^e avril 1760. au 10 ^e 9 ^{ème} secutif - - - Jean Simon Caution Solidaire	80. - - - 2. 3. - -
75.	Il faut voir si les 30 th . pour le clavier ont été Recu, sur le Capital ou les Int. -	
76.	Billet Contre Jacques Audemar de derrière la côte du 5 ^e mars 1753. Capital - - - Int. dès le 5 ^e mars 1758. au 10 ^e 9 ^{ème} 1760. - - -	13. - - - 1. 8. 9 ⁺
76.	Cedula Contre le même et son beau frère - abraham aubert de l'abayé, du 5 ^e mars 1753. Capi. ^e Int. dès le 5 ^e mars 1758. au 10 ^e 9 ^{ème} 1760. - - -	17. 3. - - 2. 3. 8 ⁺
"	Gardance de Damm contre le dit audemar, du 9 ^e février 1758. p ^r 250 th - - - M 250 - - -	
"	une Gardance de Damm, Contre Pierre Golay du 7 ^e janvier 1743. pour - - - M 171 - - -	
77.	Compte d'avec abel Piquet de derrière la côte par ou il redoit - - -	17. - - -
78.	Billet et Solde de Compte, Contre les ^r Hame Benoit du 17 ^e avril 1758. - - - Int. dès lors au 10 ^e 9 ^{ème} 1760. - - -	45. - - - 5. 7. 6
		14204 7.9

40.

N^o

Transport - - - -

114904. 7. 9

79. Billet Contre abram Manechaux, Du 9^e avril 1732. Somme pour un Char de Charbon.
80. Cedule Contre abram fils d'abram Lacontre Du Chenit, Du 10^e mars 1741. Capital — 22. 6 ..
Int. des lors au 10^e 9^{bre} 1760. — — — 22. 1. 6
81. Billet Contre Pierre Maylan Du Campou Du 19^e mars 1750. Capital — 83. . . .
Int. des lors au 10^e 9^{bre} 1760. — — — 44. 2. 7½
82. Cedule Contre les heirs d'abram Simon Du sentier Du 9^e avril 1739. Capital — 10. 0. 0
Int. des lors au 10^e 9^{bre} 1760. — — — 10. 9. 6
83. Billet Contre David Guignard Des pleins rières le Lien, Du 22^e may 1741. — — — 5. 3. .
Int. des lors au 10^e 9^{bre} 1760. — — — 5. 0. 9
84. Compte Contre David fils de Daniel Nicole Sur le cret, Des 1738. en 1740. Somme 115-6-
Interets des lors — — — "
85. Billet Contre Jaques David Aubert Du Campou, Du 12^e 4^{bre} 1748. — — — 12. . . .
Int. des lors au 10^e 9^{bre} 1760. — — — 7. 2. .
86. Cedule Contre Jean Batiste Blondeau De la Chapelle Des Bois, Du 12^e Janvier 1758. — 50. . . .
Int. des lors au 10^e 9^{bre} 1760. — — — 7. 1. .
87. Cedule Contre Pierre Francois Michan De la Grange De la verrière, rières la Chant-neuve, Du 1^e may 1760. cap l — 250. . . .
Int. des lors au 10^e 9^{bre} 1760. — — — 5. 6. 9
88. Cedule Contre abram Isaac Barney De l'abayé, Du 28^e may 1749. Capital — 30. . . .
Int. des lors au 10^e 9^{bre} 1760. — — — 17. 1. 6

115486. 5. 4½

Transport - - - -		42. 15786. 5. 4 $\frac{1}{2}$
89. 113.	Rocq Du 1 ^{er} Jan 1753. De 2 Louis d'or neuf - Signé David Capt.	
90.	<u>Lettres et renvoy de Jean Louis Blondeau &c.</u>	
91.	Deux Billets de la même Contenance, du 1 ^{er} mars 1754. l'un Signé Joseph Maylan Conseiller, et l'autre Signé David Golay.	
113.	<u>Les quels il faut examiner.</u>	
92.	Compte ou Liste Contre le S ^r Louis Loup hotte au sentier, dès 1749. à 1755. - - - -	190. 6. - -
	Plus trois Billons, sur le Livre de Raisons -	.
	Item sur le dit Livre au même endroit - pour solde de Compte le 17 ^e Juillet 1749. -	6. 6. - -
	Plus sur le dit Livre presque à la fin, ~ un Louis d'or neuf prêt ^e en mars 1751. -	40. - - -
	<u>Item quelq^uautres articles au même endroit -</u>	
"	<u>Doit David de Benjamin Golay, sur le dit Livre en 1751. - - - -</u>	10. 6. - -
"	<u>Doit Abel Golay, sur le dit Livre, du 6^e février 1754. un Louis d'or neuf et huit bat. -</u>	42. - - -
"	<u>Doit Abram Golay patron, sur le dit Livre, Du 8^e may 1755. - - - -</u>	9. 3. - -
113.	Il ya plusieurs autres articles, sur le dit ~ Livre Contre différentes Personnes, qui ne sont pas rayés, mais comme ils sont ~ prescrits, je ne les ay pas anotés.	
Total - -		15785. 2. 4 $\frac{1}{2}$

*Bordereau des Espèces en Or, argent et —
Monnoyes trouvées Chés le dit defunt Capt et —
remises au S.^r Jean Aubert Interm.*

5 Louis d'or neufs en pièces - - - - -	200. . . .
13 $\frac{1}{2}$ Ecublans en piécettes - - - - -	102. 3. . .
en pièces de 11 sols - - - - -	22. 11. . .
10 Pièces d'Espagne de 6 bat. $\frac{1}{2}$ chacune - - - - -	16. 3. . .
En pièces de 7 batz, de 3 et $\frac{1}{2}$ et quelques — monnoye - - - - -	37. 6. . .
2 Patagons Leger Chacun d'une $\frac{1}{8}$ d'once - - - - -	14. . . .
3 dits, de poids - - - - -	24. 9. . .
6 et $\frac{3}{4}$ dits en $\frac{1}{4}$ de Louis à 32 bat. pièce - - - - -	54. . . .
1 Livre de Piedmont - - - - -	1. 9. . .
$\frac{5}{4}$ Déus aux Couronnes - - - - -	15. . . .
En pièces de 4 batz - - - - -	10. . . .
$\frac{3}{4}$ de Louis blanc - - - - -	6. 6. 9
1 Pièce du Pape - - - - -	. . 4. 6.
5 Bidets à 32 bat. pièce - - - - -	40. . . .
1 dit aux LL - - - - -	7. 9. . .
En pièces de Bidets aux LL - - - - -	37. 6. . .
1 Pièce de Berne soit medaille - - - - -	2. . . .
2 Ecus patagons de Genève - - - - -	16. . . .
En pièces de Genève, Neufchatel et vieilles de Berne - - - - -	34. 7. 6
En pièces de Bidets - - - - -	20. 5. 3
2 Ecus de S. ^t Gal à raison de 32 bat. pièce - - - - -	16. . . .
1 Ecu de mantovè - - - - -	8. . . .
1 de Bale soit medaille peut valoir - - - - -	8. . . .
2 Ecublans et 7 batz, 1 crut. en monnoye - - - - -	16. 9. 9
1 pièce de 4 sols - - - - -	. . 4. . .
Monnoye - - - - -	94. 1. . .

Total - - - R 805. 10. 9

Inventaire des meubles et Effets de feu le dit S.^r —
 Abraham Capt, pris par les S.^{rs} Juge Nicole et Secrétaire
 du v. Consistoire du Cherit amies du S.^r Jean Aubert —
 Tuteur de la sœur et neveu du dit Defunt, le 15^e c^{bre}
 1760.

Primo, un Justaucorps gris de fer - - - - -	
un dit	
x une veste dite - - - - -	22. 6. -
x une veste de ratine de robon rouge - - - - -	22. 9. -
x un Justaucorps de ratine sur le blanc - - - - -	23. - - -
x un dit de serge noirâtre fort usé - - - - -	14. - - -
une veste de Drap sur le blanc - - - - -	
x une dite de droguet ou serge - - - - -	10. 1. 6
un surtour ou serran de fil carrouné fort usé	
x une veste de tricot blanc, usée - - - - -	3. - - -
x une paire Culotte de ratine presque neuve - - - - -	5. 3. 9
x une dite de serge rouge - - - - -	3. 4. -
x une paire de peau presque usée - - - - -	2. 6. -
x une paire dite moindre - - - - -	1. 1. 6
une paire dite encore moindre - - - - -	
une paire dite de toile de ménage - - - - -	
une paire dite de ratine usée	
une veste de toile de ménage	
x un surtour de beige usé - - - - -	7. - - -
x une veste de ratine usée - - - - -	3. 10. 6
une anne et demi de beige neuve	
un coupon de Drap blanc neuf de 1/4 aune	
une paire parement de ratine rouge	
un Chapeau	
un dit fort usé	
un bonnet de laine	
neuf chemise de toile de ménage neuves	
un petit sachet rempli de coupons de différent étoffe, neufs	
x Cinq rasoirs dans 2 étuis	vendu 1 et 1 étui - 1. - - -
x 2 pierres à les Equises	vendu une - - - 3. - - -
x un cadenas - - - - -	7. 6
x quelques écailles de bois avec quelques drolaceries - - - - -	7. 6
une Livre d'acier en 3 bouts	
une serviette	
une paire bas de laine noire fort usés	
une paire de ratine rouge à demi usée	

une ceinture de laine pour homme --	
deux venexettes d'habit	
une paire de Culotte de drapier un peu	
+ usée - - - - -	8. 9.
une paire bas de laine usée	
quelques petits coupons d'étofe	
une paire bas de laine drapés, neuf	
une paire dit de ratine rouge presque neuf	
un vieux petit galon de Chapeau, d'argent	
à ce qu'il paroit	
une carvate de mousseline	
une dite de coton	
une dite usée	
un petit mouchoir de toile blanche	
une chemise neuve	
une dite un peu usée	
un vieux chapeau	
une paire pavement rouge, tournés et usés	
deux rubans	
quelques peus de fil en couleurs et cordonnet	
une tabatière de coton	
un morceau de l'oton d'environ 3/4 de lb	
* cinq coilles d'étain dont 2 petites usées - - -	5. 3. 9
+ deux petits bassins dit, - - - - -	2. 3. .
* une assiette dite - - - - -	1. . .
* quelques cuillères dites l'inc cassée vendue -	1. 3. .
un plat dit	
Le dit etain pèse en tout 10 lb 1/2	
Quatre petites phioles quarrées et 2 rondes de verre	
une Bible neuve	
Livre de Consolation contre la mort	
La mort des Justes	
La Chaine d'or	
Accomplissement des Prophetes - - - - -	.. 6. .
Livre de Prières, un dit,	
Cantiques	
Le Combat Chrétien	
un Poème en musique	
un dit	
un vieux Testament	
une paire mouche chandelle - - - - -	.. 3. 9
une bouteille de bois pour mettre à la poche	1. 1. 6

une bouteille de bois dite - - - - -	1/2
une dite	
un petit babil de bois, d'un pot - - -	0.6.
un moule de chandelle de fer blanc - - -	0.3.
une cravate indienne	
une phiole siroc de capitaine	
une montre à l'angloise à double boîte d'argent engagée par Jacques Golay Chirurgien qui dit avoir reçu en pins, deurs & emblèmes	
une dite à la françoise à boîte de coton, elle peut valoir environ dix éus petit, elle a été remise au s ^r Tuten aubert	
huit bouteilles de verre de différentes grandeurs	
Cinq Draps de Lit, neufs	
deux autres triéges	
Cinq Ceuilles d'étain ronds	
un couteau de poche à ressort	
un dit	
un à bayonette	
une bouteille de fer blanc d'un pot - - -	1.6.
une dite - - - - - de 1/2 pot - - -	0.10.6
une paine écriteoire de corne - - - - -	0.6.9
une paire dite - - - - -	
environ 5 lb de rite	
une anne ratine grise	
Cinq gobelots ou verres	
une tasse de verre - - - - -	0.1.6
treize anne toile de rite et etoupe	
neuf anne et demi dite de rite	
une paine guette de drap blanc neuve - - -	3.6.
une paine dite de ratine à boutons presque neuve	
une paine dite à moitié usée	
une paine bas de ratine presque neuve	
une paine de laine fort usée	
une paine dit de fil, dit	
une paire dit	
une paine guette de toile de ménage usée	
une paine de soulier neufs - - - - -	9.9.
une paine dit recamés et fort bien ferrés - -	2.7.6
une vieille paine dit	
un petit davis de seiller	

Des petits anneaux de fer pour un traineau à bras	
un crochet de fer neuf pour une perche	
une Goge ou enroule	.. 10.6
une Cuiller de maçon	.. 9.9
un gros martelet	1. 2.6
un poids de Bourgogne, sans panier	2. 9.9
un valet de fer pour banc de menuisier	
un jointoir courant neuf, de nulle valeur	
un dit vieux	
un couteau d'ais	
une plane	1. 7.6
une dite	
une dite et le fer d'une	
un petit rabot usé	 9
une auge à deux mains le taillans gâté	
deux cordes neuves	
une horloge	
un fusil de l'once avec sa bayonnette	
un dit de Chasse	10. 6..
un dit de moindre valeur	9. 2.6
une belle épée	8. 3..
un bon Cinturon	6. 6..
un vieux sabre	1. 9..
une vieille épée	1. 9..
une Gobicienne avec son ammunition	
un grand couteau de boucher	
un dit	
un dit	
un dit à ressort	
une paire gros ciseaux	
une dite petits	
un martelet	
un dit	
un miroir	
un dit	
un Chien à arracher les dents	
une paire pincette à maillette	.. 3..
Cinq grelots et la Courroie d'un	
une vieille épée	
un vieux Cinturon	
un vieux crible de peau	1. 3.9
un dit de racines	
une corde à presser les chars de foin	
un fer à repasser le linge avec ses pieux de fer	

trois sacs à tenir la farine	
une Couroye de Cuir neuve pr. une sonnette	1. 4. 6
un parcat	
une belle petite scie	
un vieux garde-robe de sapin à une porte	4. 9. .
un dit	6. 3. .
un dit	
un dit	
une paille cirant neuf	
un abrisseur de peau en poil	
une Table Corne à pieds tournés	
Deux vieux Châlits	
une Couverte de laine, de Lit font usée	
une dite	
un marteau et enclume à cachem en chapelet	
une vieille Gabicière	. . 9. 9
une dite moindre	. . 6. .
une vieille Couverte et quelques vieux Draps de Lit	
quelques vieilles Chemises	
15 lb de Cuir et empaigne	
Environ 8 lb de vieille fermente et 4 Ecrans de Porte	2. . . 9
une ache à deux mains	3. 10. 6
une dite	2. 6. .
une dite	2. . . .
une dite	2. . . .
un martlin	1. 1. 6
une ache à une main	1. 3. .
une dite	1. 3. .
un fer à Chapuré	5. 1. 6
un dit à fendre le gros encelle	3. 6. .
un dit à fendre le petit encelle	1. . . .
une Lanterne et Lampe de fer blanc	
une vieille petite scie	
une grande scie	
une dite	6. 3. .
un fouvoir	6. 3. .
un dit	1. 7. 6
un dit usé	1. . . 9
huit Liens de fer à attacher le Bétail	. . 8. 3
une Demi Chaîne de fer	1. 6. 9
un bout de Chainon à serrer les trainants	
un Couteau paroir	2. 3. .
un dit	1. . . 9
un dit	1. 9. 9
un vicurou	

+	une pince petite tenaille - - - - -	.. 10.6
	une Coumanliette	
	une auge à deux mains de pont de valen-	
	une dite	
+	un crochet de Charpentier - - - - -	.. 6..
	un Coumanliou	
	une Coumanliette	
	un Landin de fer battu	
	un cramail de fer	
	un crochet et une pette à feu	
	un vieux soufflet	
+	un Chauderon de Cuivre d'environ 1 seille et $\frac{1}{2}$	21. ...
	un dit de fer, d'environ une seille	
+	un dit plus petit - - - - -	4. 2.6
	une grande marmite avec son couver	
	une plus petite avec son Couvert	
	un petit pot de fer avec son Couvert	
	une case de Cuivre, à eau	
+	une grosse tronelle - - - - -	.. 9..
	une dite moindre	
	une dite plus petite	
	une grolette de fer à manche	
	un potron à fondre le plomb pour les balles	
	un vieux arrosoir de fer blanc	
	une may à pétrir et autres ustensiles à usage	
	du four, le rabla ou tire braire étant de fer	
	7 ou 8 baignolets, quelques seillons et autres -	
	ustensiles de bois à l'usage du lait	
+	une potte à écraser, neuve - - - - -	.. 6..
+	une dite moindre - - - - -	.. 3..
	deux seilles et seillons à tenir de l'eau	
	un compas de seiller	
	un vieux covay, le deparoy et 2 pierres à -	
+	équiper les faux - - - - -	.. 6..
+	une pierre dite - - - - -	.. 5.3
+	un vieux deparoy - - - - -	.. 1.6
+	Six échoppes de différentes grosseurs vendus 4	2. 11.3
	un Couteau parois	
	un dit	
	une étrille de Cheval	
	une grolette de fer	
	quelques Basins, arriets et croille de terre	
+	une tasse de bois - - - - -	.. 3..
+	une panne de Tanneur - - - - -	.. 1.6

		M	
+	un Cercle à fromage de peut de valeur - une vieille Table, qui est à la cuisine aussi un vieux Buffet de Sapin à une porte aussi deux tonneaux à fromage plein de graine Des Guindes et de vidoir une achete usée une benne à tenir la benne une pelle de fer ronds une dite - - - - -	.. 10.6	
+	une dite carrée - - - - -	2. 4. 6	
+	un gros ringard soit levier de fer - - - - -	7. 6. .	
+	une pioche - - - - -	3. 7. 6	
+	un marteau de maçon - - - - -	3. . . .	
	encore 5 bouteilles de verre -		
+	un croc de fer - - - - -	2. 6. -	
	une planne une arche à tenir la graine elle est à une chambre un buffet à une porte à la même chambre 3 tonneaux à fromage ou il y a de la graine		
+	une faux avec son fauché - - - - -	2. 3. 9	
+	une dite - - - - -	1. 9. .	
+	une dite usée - - - - -	. 9. .	
+	une dite moindre - - - - -	. 6. .	
+	Deux varges de flaux avec leurs échapes - - - - -	. 3. .	
	Cinq flaux à battre la graine quatre cuveaux		
+	un van à moitié usé - - - - -	2. 5. 3	
+	un dit moindre - - - - -	1. 3. -	
+	un dit encore moindre - - - - -	. 6. .	
	une arche sur les foiniers à tenir de la graine y en ayant dedans quelques rateaux et fourches un tire foin de fer un Char neuf rien de ferré que les roues un dit vieux bien ferré, avec ses barres Quatre trident un bationet un grand jointoir un petit cuveau à laminer		
+	un tonelet à mettre du vin, tient environ 20 pots	2. 6. 9	
+	un dit plus petit - - - - -	. 9. .	
+	un dit encore plus petit - - - - -	1. . .	

* Cinq paires de cercles à neige. vendu 2 paires	1. 3.
* une vieille serrure - - - - -	0. 4. 6
* un gergelan - - - - -	0. 2. 3

Quelques marchandises en Baudrons, ais, Lambris, gros et petits encelles, pour -
reparer la maison

Quelques marchandises de fustallerie soit
Douves de tonnaux à fromage et fonds

Le S.^r Joseph Meylan ass.^r à indiquer avoir
un pistolet de poche, du dit feu Capt
Item qu'il y en doit avoir, à la maison,
un de Cavaller, que nous n'avons point
vu.

Item un gros Canon de fusil monté pour
une tendue, lequel nous n'avons pas vu

Il y a sur les foignes le foinage pour
l'hivernage d'environ trois à quatre vaches

Meubles vifs

une vache de 8 à 9 veaux, poil rouge &
blanchâtre jaillotté

une dite de 6 veaux, poil rouge, jaillotté,
motelés

une dite de deux veaux poil rouge, une
tache blanche à la tête

une genisse de 2 ans, poil fanoré jaillotté

un veau de 8 à 9 mois, poil rouge

C'est tout ce que nous avons pu decouvrir des dits -
effets et meubles, en foy dequoy j'ay signé au dit -
Chenit, le dit jour 15^e 9^{bre} 1760.

Sur l'original remis au Tuteur, signé L. Golay avec paraphe

Par l'Inquant que le S.^r Jean Aubert Tuteur a fait le 13^e
mars 1761. suivant l'état qu'il a entre mains; Il soit -
vendu au dit Inquant tous les articles ci devant marqués
à la marge d'une * faisant la somme de 329. 2. 3

L'inventaire suivant omis d'enregistrer à sa place.

Le huitième Février Mille Sept Cens soixante, — nous les soussignés, à la Requette des Sieurs Daniel — Lecoultré et Benjamin Golay Secrétaire Consistorial — du Chenit, ce dernier agissant en qualité de Tuteur — d'hon^{re} Indith Henriette fille de feu hon^{re} Joseph — Meylan de fils du Chenit, nous nous sommes — rendus dans la maison du dit défunt Joseph — Meylan, dit vers les moulins Inventoriser (et Taxer) les effets par lui délaissés; ainsi bien que ceux de la défunte femme Anna Marie Meylan, née Lecoultré ce que nous avons fait en la présence, (de Mon^{se} le Pasteur du Chenit et,) des dits S^{rs} Golay et Lecoultré qui ont produit et indiqués les dits effets comme suis.

Habits du défunt.

Taxe

un Justaucorps bleu de drap avec deux paires parements rouge — — — —	50. — —
un dit, Cordillat gris d'épine à moitié usé — — — —	25. — —
un dit, Peluche, tout neuf — — — —	40. — —
une veste carlate les deux tiers usée — — — —	18. — —
une dite, Troquet gris d'épine les 3/4 usée — — — —	7. 6. —
une dite, tafeta blanc presque usée — — — —	5. — —
une dite, barin blanc presque neuve — — — —	7. 6. —
une paire Culotte de ratine usée, avec les boucles — — — —	3. 9. —
une paire dite bleue presque neuve — — — —	10. — —
un Chapeau à bord d'argent avec une toile cirée et 3 cocardes — — — —	35. — —
une paire bas de laine blanche presque neuf — — — —	3. 9. —
une paire dit, Coton blanc — — — —	5. — —
deux paires dits fil et Coton presque neuf — — — —	6. — —
deux paires de gands, l'une de Coton et l'autre de fil de lin — — — —	3. 9. —
une paire dit de peau jaune presque neuf — — — —	3. — —
six Chemises toile fine et une à coudre, l'une aidant l'autre — — — —	22. 6. —
	<u>245. 9. —</u>

	Taxe
Transport - - - -	£ 245. 9.
huit Chemises Toile de ménage presque neuve	30. . . .
une paire guêtre de toile blanche presque neuve - - - -	3. . . .
une aune, Demiratine bleue - - - -	2. 9.
une couverture de Lit d'indienne bleue - - - -	7. 6.
une tabatière d'argent dorée Dedant, pèse 3 onces $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{8}$ - - - -	40. . . .
une allebarde de sergent, elle est vendue - - - -	8. . . .
une paire boutons d'argent plat, massif pour manches de Chemises - - - -	5. . . .
un fusil de l'once avec sa Bayonette - - - -	30. . . .
une Epée à poignée d'argent et le Cinturon - - - -	25. . . .
une montre à la Française, à boîte d'argent - - - -	100. . . .
une paire Boucles d'argent de soulier, indiquées - - - -	20. . . .
une Trompette à Chanter les Prames - - - -	40. . . .
un aubois - - - -	1. 3.
Deux paires souliers neufs, l'un ferré - - - -	15. . . .
388 Etain fin à g bat. la 10 fait - - - -	69. 9.
	£ 643. . . .

L'on croit qu'il y a encore à Indiquer une veste de londre noire à bouton de bois
 un Brownston de molleton blanc
 une paire guêtre de Cordillat de Montaubant gris d'épau
 un bonnet de Coton travaillé au métier.

Habits de la défunte femme.	Taxe
Les Rideaux d'un Lit complet - - - -	£ 34. 6. . .
un Duvet de plume à deux feux - - - -	50. . . .
un grand Coirsin de plume aussi à 2 feux. - - - -	11. 3. . .
un dit avec une voisine - - - -	10. . . .
une toile de paille presque pourrie - - - -	2. 6. . .
un habit Etamine du main noire - - - -	30. . . .
un dit Etamine mure - - - -	30. . . .
	£ 171. 3. . .

		53.
Transport	Taxe	
	R 171. 3. -	
un habit Droquet d'ang ^{ne} gris de Louis	22. 6. -	
une Robe de finette grise	12. 6. -	
un Jupon et corset de satin rayé fleureté	30. -	
un dit, Camelot rayé	10. -	
un Jupon rayé rouge et blanc	2. 6. -	
un dit, Indienne doublé et piqué	10. -	
Deux vieux Jupons rayés	7. 6. -	
une veste Indienne	3. -	
une dite noire de paicau	6. 3. -	
un Corset Etamine Noire	3. 9. -	
Deux Corps recouverts de noir et de blanc	6. 3. -	
un Couvert de Berceau, de ratine rouge	3. -	
une Couverte de Berceau, doublée	2. 6. -	
un Coisrin de plume, d'enfant	1. -	
un Duvet de plume à deux feues, d'enfant	5. -	
une vieille paire de manches pour hyvert	1. -	
Quatre Draps de Lit neuf	20. -	
Cinq dit, à moitié usés	12. 6. -	
une nape de 2 aunes	4. -	
Douze Chemise neuve, dont six à coudre	45. -	
trois dite, neuve	11. 3. -	
trois dite, à manche de toile blanche	7. 6. -	
Cinq Chemises médiocres	6. 3. -	
Deux aunes toile neuve de ménage	3. 9. -	
environ une aune Droquet rayé de Bourg ^e	2. 3. -	
une aune londre blanche	5. -	
une paire bas de coton blanc	2. -	
Deux paires dit de fil presque usés	2. 6. -	
une paire dit de laine blanche	2. -	
environ 2 lb de laine filée	5. -	
un tablier de Coton de rois	4. -	
Cinq dits, indiennes de différents couleurs		
avec leurs bavettes, l'un dans l'autre	20. -	
un dit, de fin coton blanc	6. 6. -	
Deux mouchoirs de cou, damasés	8. 6. -	
trois dits, soye caronnés, l'un dans l'autre	9. -	

R 474. 0. 0.

Taxe

Transport — R 474

une moitié mouchoir de cou, soye fleurette —	2. 9. --
un dit, indienne payenne —	3. --
un dit, coton rayé —	2. --
quatre dits, coton brodé —	8. --
deux cornettes indienne —	2. 6. --
deux Bequines Coton fin, l'une dans l'autre —	11. --
une pièce toile brodée —	0. 6. --
deux Dousettes tafeta noir à dentelle —	6. --
une dite —	4. --
neuf Coiffes à dentelle —	13. 6. --
trois dits, à tous —	1. 6. --
Cinq Dousettes à dentelle —	6. 3. --
Six dits, à tous —	4. 6. --
trois poches de différents Couleurs —	3. --
trois Coliers de femmes —	0. 9. --
sept bequines de grossier Coton —	5. 3. --
deux paires menotes verte et noire —	1. --
trois paires dits, de fil et Coton —	1. 6. --
deux Dousettes noire —	1. 6. --
une Coiffette noire —	0. 9. --
une plate avec deux caches peignes —	1. 1. 6
un tablier de Coton rayé —	2. --
un mouchoir de poche —	1. 3. --
une baignolette d'indienne —	1. 3. --
une paire Circaux avec le crochet de coton —	1. --
un rouet à filer —	7. 6. --
une paire bouton d'argent montés en cristal —	2. --
un petit Braume à crochets d'argent —	4. 6. --
trois paires vieux souliers avec les boucles —	5. --

R 581. 10. 6

Plus il ya une vache de 3 veaux
 une genice de deux ans
 Et un garde-robe de sapin à 2 portes à serrures,
 paré en Couleur.

Effets à la fille des dits Defunts

Cinq coiffettes une partie à dentelle et l'autre
à tour
Deux mouchoirs de soie et une paire de
fausse manche
neuf aunes rubans de différents couleurs
trois paires bas fil de coton
Deux tabliers, l'un d'indienne et un de toile
une beguinette noire

En foi de quoy nous nous sommes signés au dit-
Chenit le dit jour, que devant 8^{me} février 1760.

Signé sur l'original { Jean Aubert officier
A. J. Raymond

Du 31^r Juillet 1761. Les s^{rs} Neze Nicole et
Secrétaire Golay Soumignie du Chenit, se sont —
transportés Chés la veuve et hoirs de Pierre —
Raymond Charpentier du dit lieu pour ensuite de
son décès arrivé le 26 du courant, prendre —
Inventaire des effets, meubles morts et vifs par lui
délivrés, le quel a été pris en présence du s^r Joseph
Raymond messager du dit lieu frère de la dite veuve.

Primo un Testament ouvert fait par
le dit Defunt sur les mains d'Esp. Jacques
Meylan le 19^r may 1750. —

Confession en faveur d'hon^{née} Elizabeth
Raymond la fille du premier Lit, du 10^r
mars 1727.

une Taxe et évaluation de son bien avec
un accord concernant son frère. et ses sœurs
reçu Eg^r Le Maylan le 24th mars 1719.

Cession en faveur du dit Defunt, par honte
Abraam Raymond son frère, Du vith Juin 1728.
reçu Eg^r Maylan

Amigal en faveur d'Elizabeth Raymond
la fille femme d'hon^ré abraam Isaac Diquet du
Chenit, Du 7th février 1743.

18 pièces en parchemin, Contenant actes
d'acquis, Laudations et autres

Une Boite remplie de vieilles quittances et
quelques autres papiers, la plus part inutile

une Bible presque neuve

Reflexions importantes pour le Chrétien

un Drama en musique

un Dit sans musique

Prières sur divers sujets

deux Livres de Sermons

7 ou 8 vieux Livres de Piété

Consolation contre la mort

un linceul coupé de Drap murque

un dit, presque usé

un dit, gris — dit

une vieille veste noire.

2 paires Culottes noires

une veste de ratine usée

une dite de toile

un broustou de toile

deux paires bas de laine noire

une paire dit, de laine blanche

une paire dit. de fil

une paire dit.

une paire guêtres de ratine

une paire souliers

une cravate noire

une dite blanche

un Chapeau

2 perruques dont l'une de laine

2 mouchoirs de poche

une 10^{me} de Chemises dont la plus part
mediocres

un fusil de l'once avec sa bayonnette
 un dit à petit calibre
 une gabicière neuve
 une dite vieille
 une flasque à poudre
 un sabre avec son cinturon
 une épée avec son Cinturon
 3 plas, une assiette, trois écuelles et un pot —
 sans couvent, d'étain, le tout pèse 13 lb
 un vieux garde-robe de sapin à 2 portes
 un dit, à une porte, fort étroit
 un vieux banc d'osier
 deux vieux Châlit médiocres
 Des Etablies de Lapidaires à trois places, 2 roues
 de cuivre et une de plomb, et leurs assortiments
 2 Lampes de l'oton
 un grand couteau à queue
 une 10^e de bouteilles de verre
 une Table
 7 à 8 Chênes de bois assez médiocres
 un Miroir
 une 10^e de Draps de Lit
 une couverture de Lit, de laine
 une dite de toile pinte et piepiée
 2 grands Coussins de Lit
 2 paires, tenailles
 un petit banc à la cuisine et une Table y
 attachée
 un petit buffet attaché à la paroi de la cuisine
 4 Davis de tonneliers
 2 grepes dits
 un gros marteau à pousser les cercles
 un dit moindre
 un petit valet de fer, pour banc
 7 perceurs de différents grosseurs
 2 serpes et un tina fond
 une Boîte ou il y a de la vieille fermente et 2 bêtes
 six gergelans de différents grosseurs
 une grive soit fer à faire les grands trous
 un compa de fer
 une planne avec son fer
 une vieille boîte de fer blanc, à tenir de la poudre

un cretois de Lambris
 un petit geobre
 un rabat
 2 oeulets
 un petit guillaume
 une planne et le fer d'une
 une dite
 un rabat à arondi
 une ecule
 2 fers à creuser les potes
 2 pièces de Couteau parois carré
 5 échoppes de différents grans
 3 dits, sans manches
 une peignette de menuisier
 3 fers à Chapuré
 un dit, à fendre
 une grande scie
 2 dites petites et médians
 une dite à une main montée en fer
 un cretois d'ais
 4 troues de différents grans
 5 couteaux parois, dits
 une planne de scie
 3 petits Compas de bois
 un beragu
 une pioche
 3 axes à 2 mains
 une à une main
 un martin
 un cisel de maçon
 une axe de charpentier
 un crochet, dit
 un tablier de peau pour homme
 un giron
 2 geobres
 2 grands jointoirs
 une paille quinde et de vidoir
 un vieux coffre de sapin, le couvercle détaché
 4 fourons et un dit sans manche
 3 tridents
 un pichar
 4 faux avec leurs fauchés
 3 Covais avec les dapparois et pierres à équiser
 une anclume à enclouer les faux

un cramailier de fer
 un Landin de fer cru
 une pelle et crochet de fer, à feu
 2 chaudarons de fer
 une grande marmite avec son couver
 une dite petite et le fer à les porter
 une dite avec son couver, elle est percée
 un petit pot - - - - dit
 un Lave mains de l'oton
 un buffet de sapin à une porte
 une potte de fer à écumer
 7 ou 8 baignoires, une beuvrière et une tapette
 un couloir rond
 5 ou 6 seilles, et quelques autres utensiles à
 l'usage du Lait
 une casse de cuivre, à eau
 une $\frac{1}{2}$ douzaine d'écoilles de bois et autant de
 couillers de bois
 4 dites d'étain
 une 12^{me} de tranchoirs
 9 pièces de terre en bassins, écoilles et pots
 4 écoilles de bois et 2 beuvres
 une vieille casse de cuivre, à eau
 une poëlle à frire
 un potron de fer
 2 fournaills sans batants
 3 boilles
 un saflonet
 un vieux coffre qui est à la cuisine
 une may à pétrir et les utensils du four, le
 traver de fer
 5 potes de bois
 une 12^{me} de eff^{me} d'orge
 3 sacs à tenir la farine
 une meule et son auge
 2 compes de bois
 un vieux banc de menuisier
 un équaire de fer
 4 ais
 3 trainaux à bras
 un jointoir de seiller

un petit tonnelet neuf de 2 seilles,
 une Seille commerciale
 Environ 4 ou 5 millions de petits excells
 quelques Douves et cercles de petits tonneaux
 deux rns de feuilles et Lambris
 une grande Echelle
 37 grosses échevettes fil de vite et d'étoupe
 un banc à tête
 un Char ferré, avec ses barones et corde à prendre
 une vieille roue de Char ferrée, casée
 une échelle de grange
 un charnet avec une roue ferrée
 2 vms et la Cheie d'un
 3 bateaux
 5 fourches
 un Cuvac au à laines
 un dit à tenir de la graine
 une arche à tenir la graine
 6 fleaux à battre la graine
 2 vieux rouets
 un lavian
 une grande Table avec ses pieds
 2 vieilles bronettes
 un petit tour à fuseaux
 un garde-robe de sapin à 2 portes paré en
 Couleurs ; Dits ont dit être à anne-marie l'une
 des filles
 3 napes de Table
 une vieille lanterne
 3 coumanliettes de fer
 4 à 5 cordes
 une manque de fer à feu
 la prise de cette année tant ramassée qu'à ramasser
 8 liens de fer à attacher le Bétail
 4 ou 5 dits de cordes
 Cinq vaches de différents âge
 trois genies à prendre le veau
 deux genies d'un ~~an~~ an et $\frac{1}{2}$
 deux dits de ce dernier hyver
 un Tauran dit

C'est tout ce que nous avons pu découvrir et qui nous a été
 Indigné des Dits effets, au Chenit le dit jour 31. Juillet 1761.

Signé sur l'original attesté Polay Secrétaire

Remis l'original au J.^r David Raymond
 Messager Tuteur de Phoirie.

Inventaire des effets à Magdelaine Rochat veuve de
Jean aubert du Cherit, fait par les srs abram Golay
ans: Cons.^e et le secret. Soussigné du dit lieu suivant l'ordre
à eux donné hier par le v. Conistoire du dit lieu, du
ce. 14: 4^{me} 1761.

Premièrement un Duvet de plume, la feuve de
dedant de Cotonne rayée et cille de dehors, de
Limoge d'un côté et de toile de l'autre
un grand couffin de plume la feuve usée
deux oreillers de plume les feuves usés
une voisine de toile de ménage
un tour de Lit blanc à frange et travaillés
un rideau de même
neuf draps de Lit, dont 3 neufs et les 6 autres
un peut portés

18 Chemises, une partie neuve et les autres à peut
près

2 tabliers de toile de ménage blanc

un dit rayé

un vieux habits noir de Londres fort usé

un tablier de Camelot noir

une robe de Cordeillax de Bayonne peut usée

une dite de demi Londres bleue le 1/2 usée

une veste de toile de Coton de ménage

un petit Coupon de toile de ménage

un blanchet bleu presque usé

un corp balainé de ratine grise

un dit de Corge de Londres

un tablier de grosse toile de ménage

12 lb de fil d'étoupe en ploton envelopés d'un
tablier de toile de ménage

10 lb de fil de rite en écharpe ou gross. Echevette

un Plume en musique relié

un petit manchon de peau de renard

un miroir à bord noir

Cinq Coifes à dentelle, medivere

un mouchoir caré de mouteline caronée

presque neuf

un dit caré de fin coton blanc presque neuf

un dit plus fin

un mouchoir de cou de coton blanc grossier
 un dit de filorelle ou fleurlette rayé
 deux bouts de manches de chemises
 une bequine de fin coton blanc
 une dite à grandes barbes
 une doucette de tafetat à fleurs noir, à dentelle
 neuve
 une Bequine d'étoffe noir
 un porte ouvrage bigaré
 une petite échavette et deux plotons de fil blanc retors
 un mouchoir de poche usé
 deux petits boîtes de racines de bois avec leurs couvercs
 une boîte à tenir du linge blanc
 une paire bas de laine usé
 cinq bequines de grossière toile médiocre
 deux coiffes à dentelle, usées
 une tarte de bois
 une paire souliers à demi usé
 une paire pentoufle médiocre
 un petit panier de racines
 un tablier de toile de coton de ménage neuf
 un mouchoir de cou d'indienne rouge à demi
 usé
 deux bequines de fin coton neuve
 un bout de ruban noir
 2 petits échavettes fil retors
 4 phioles de verre
 un saffronet
 un vieux roquet
 quelques haillons de tous les jours de peu de
 valeur, sauf une robe à moitié usée
 un garde-robe de sapin à 2 portes et serrures
 un coffre de sapin médecine, à serrure
 une canette à serrure
 5 q^{ts} $\frac{1}{2}$ d'orge et environ $\frac{1}{2}$ de blé
 quelques livres de beurre fondu
 une codule du 16^e 9^{bre} 1782. Contre David-
 Raymond du p^{re}ture, du Cap^e de 200^{li}
 trois Louis d'or neuf et un ecu neuf en pièces.

C'est tout ce que nous avons pu découvrir, (la dite veuve
 étant fort malade,) étant présent le S^r Jacques David Rochat-
 Régent d'école aux Charbonnières, son neveu, en foy de quoy j'ay
 signé au Chenil le dit jour &c.

l'original remis aux héritiers de feu ladite veuve. Signé — L. Jolay avec paraphe

Inventaire des Effets de défunte Elizabeth Capr veuve en
première nocce de feu Abraham Reymond du crêt Meylan au
Chenit et femme en seconde d'hon^r Jacques Leconltre —
Tailleur du dit lieu, pris par les s^r Pierre Meylan
et Benjamin Golay ass^r et secret. commis^s Soussigné du
dit Chenit, présent hon^r Daniel Pignet Tuteur de
l'hoirie du dit Reymond, et du dit Jacques Leconltre, —
au dit Chenit ce 13^e 8^{me} 1761.

Prinot, un habit de serge de Londres noire
un dit, de papeline caronée
un dit de Droquet d'Angleterre couleur souvi
une veste camelot couleur rougeâtre
un tablier de soye rayé sur le bleu
un dit d'indienne caronée
un dit — à bouquets
un corps balainé de satin rayé
un mouchoir de cou de coton carme
un dit $\frac{1}{2}$ d'indienne à petit carme
un dit, d'indienne double couleur gris
un demi dit, bleu
un dit, double de soye rouge
Quatre feurs, d'oreilles de toile de ménage
une paire de gaus de coton
un demi mouchoir de cou de coton brodé
un dit
un tablier de coton blanc
une aune ruban à fleurs
deux bequines de fin coton
un corcel de fine toile
un lupon de camelotte rayée noir et blanc
une couverture de ratine rouge neuve, p^r Bercean
un couvent
un habit de camelot de Bruxelles
un dit, de Droquet d'Angleterre musique
un lupon de satin rayé
une veste de serge de Londres noire
un corcel de satin goudré bleu
un lupon dit
un corcel de drap gris
un dit de satin rayé de rouge et noir
un dit de basin blanc rayé

un Corcel à manches de toile
 un mouchoir de cou d'indienne, carré
 un dit, aussi Carré
 Deux rideaux et un tour de Lit blanc à travailles
 treize Bequines, de Coton de toile de ménage
 neuves
 un tablier Indienne fond musique à bouquets
 encore deux femmes d'oreilles
 un corcel à manches de coton, à dentelles aux
 poignets
 Deux dits, les manches à bords ou poignets
 une paire bouts de manches de Chemise de
 fine toile, Le dit Laquer Leconte dit qu'elles
 sont à lui
 un coupon de toile pour une bequine
 six serviettes
 un tablier de toile de lin de ménage
 une Corbeille
 Dix neuf Chemises, la plus part neuve
 neuf mouchoirs de cou, de fin coton blanc
 tous carrés
 onze Coifes à dentelles, sauf une à tour.
 une cravate d'homme de fin coton blanc
 Onze bequines de fin coton blanc
 quelques boites ou le dit linge blanc et
 mouchoir est dedans
 un garde robe double de sapin en couleur
 à serrures
 Encore trois Chemises, sales
 huit serviettes
 Dix Draps de Lit
 Les Rideaux et tour d'un Lit, de pievlate
 verte
 un Duvet de plumes à 2 fevres, l'une de coté
 et l'autre de coton caronné
 Deux oreilles de plumes avec leurs fevres
 une voisine
 52 lb de fil de vite et d'étoupe
 quelques haillons et assortiments des jours
 ordinaires de peu de valeur
 C'est tout ce que nous avons pu découvrir des dits effets de la
 dite défunte Capt, au Chemin le dit jour 13^e 8^{bre} 1761.
 l'original remis au J^e Signet Tuteur. Signé attesté G. G. G. avec p. p.

Inventaire des effets et meubles de feu h^{on}^r Joseph
 fils d'h^{on}^r Pierre Rochat du Chenit, Decédé le 13 du
 Courant, prié par les J.^{rs} Pierre Meylan an^r Cons^l et
 le seinet Soumigné du dit lieu, le 19^e Janvier 1762.

Primo, un Chapeau - - - - - R. 7. 6 -
 un dit. pour les jours ordinaires, usé
 une paire Cillots de cordillon de montauban - 8. - - -
 un Justaucorps de Droguet cordé presque neuf
 un dit de finette musque presque usée - - - 8. 3. -
 un dit usé
 une veste de Droguet de différente pièce, plus
 que moitié usée - - - - - 5. 6. 9
 un broustou de toile de ménage à moitié
 usé
 une paire bas de coton en couleur mêlés
 une paire souliers neufs presque neufs
 une paire dits presque usés - - - - - 2. 10. 6
 16 chemises, la plus part médiocres vendus 4 - 14. - - -
 un drap de lit
 un futil de l'once, avec la bayonnette, il est ch^z
 abraham viande - - - - - 21. - - -
 une épée - - - - -
 un vieux cinturon - - - - - } 4. 11. 3
 Deux vieilles perruques
 un garde-robe de sapin à une porte, en couleur
 un chélit à pieds tournés, fait à la combe du
 musillon, à vergettes de fer
 une Table à pied, tourné, parée en couleur
 un baromettre
 Deux Livres de raisons et quelques brouillans
 de Comptes
 13 reubans moins y bat. provenant d'une
 vache à la venue du dit Rochat, destinés p.
 payer 2 Interets
 Des pièces de bois préparées pour quatre
 soufflets de forge
 Les pièces d'assemblage pour un garde robe
 simple

un gros etoe de fer	23. . . .
10 toiles de scies d'environ 1 pied et quelques pouces de long, non taillées	} vendu à . . . 4. 6. 9
7 dites taillées, y en ayant de plus grandes	
une dite attachée à l'arumme carée	
une toile de scie à fendre, à moitié dantée	
une dite taillée et montée	6. . . .
cinq scies à deux mains montées, 2 à l'hoirie ^{vendu}	5. 7. 6
deux grandes scies montées	
Ms. Il faudra voir à qui toutes ces scies appartiennent	
une dite à David Nicole granger	
trois petites scies à l'hoirie	8. 5. 6
une dite boutaine à 2 toiles	10. . . .
un tour de fer, il est chez viande	3. 9. .
trois Davis de menuisiers	5. 7. 6
un gros valet de fer	4. 1. 6
une meule presque usée avec son auge	
une table carée un peu longue	
6 D ¹ / ₄ de grands clous de fer, compris le panier	
une petite scie boutaine	2. 6. .
7 versans de fer pour soufflets de bois	
8 feuilles et 3/4 de fer blanc	
une arche de charpentier	8. . . .
3 fauchés qui ne sont pas finis	} 1. M. D
un dit fini	
4 entes de fourches, et quelques fourchons	1. 4. 6
16 pièces de doniers de chers, 3 fonds dits et plusieurs pièces d'assemblage à ce sujet et autres	6. 10. 6
une paire petites tenailles	
une paire petite pincette à faire les mailles	.. 8. 3
un martelet	.. 10. 6
une grande corde de scie	
une pierre à repasser les taillans encharnée dans le bois	
une arche à deux mains	3. . . .
une dite sans manche	
10 limes presque usées avec leur manche	4. . . .
9 dites sans manches	2. 3. .
une boîte avec des drolaceries dedans	
deux bois pour un soufflet à mains	
une piece de monton tannée ou poil	
un fer à dents de scies	.. 9. 9

	62
un cretoir d'air	4. 9 --
un dit de feuille	2. 8. 3
une peignette de menuisier	1. 3. 9
2 geobres de fenetres	1. --
Six outils de menuisiers à différents usages	1. 6 --
10 orlets de différentes facons	10. --
un outil à planer les panceaux ou à plate bande	3. --
un petit rabot à arondi et autres petits outils	1. 9 --
un guillaume de poche	9 --
un petit guillaume ou rabot	1. 3 --
un petit outil à un fer façon de geaumbre	8. --
12 échaupres de différentes grosseurs	2. 1. 6
3 goges dits	10. 9 --
un vive bourquin avec 9 meches	1. 3 --
un dit à une meche	3. 6 --
un compas de fer	2. 6 --
une graine valoype	1. 4. 6
une dite	2. 6 --
Le bois pour une enchaploné	1. 3 --
un potron à tenir la colle et 2 pinceaux	2. 6 --
une planne à unir les fers de scié	1. 3 --
une dite pour le bois	2. 6 --
Deux fers de planne	6. --
encore 10 petits orlets	6. -- 9
un grand guillaume	1. 6 --
un petit dit	1. 1. 6
2 rabots	3. 11. 3
un dit courbe	1. 2. 3
un fort outil à faire les rabots	9 --
un petit geobre sans fer	10. 6
2 trançois	6. --
4 biais ou écaves	1. --
2 petits outils pour orlets, compris à l'article 8 sur dit #	1. 3. 9
3 perces ou tronelles, vendu 2	2. --
2 orlets	1. 3. 9
un échaupre	6. 1. 9
quelques pent de fermente, compris 1 vieille faus	1. 1. 6
un couteau parois	4. 6
un fournoir	
une petite marmite avec son couvent 2 jarres vernies	
cest tout ce que nous avons pu decouvrir des dits Effets et meubles, au Chenit ce dit jour 19: Janvier 1762.	
Signé B. Goluy Finet	

113. Les articles dont le prix est marqué ont été ainsi vendus à l'Encau du 26: mars 1762. suivant la liste qui en a été faite.

Inventaire des Effets et Meuble de feu le S^r Daniel Le Coultre
Du sentier au Chenit, pris par M^{re} le Juge Nicole et le S^r -
Secrétaire Soumigné du dit lieu, en présence de Monsieur
Raymond mari Conseiller Titulaire des hon^{rs} Elizabeth fille
de feu le dit S^r Le Coultre, ce 25^{re} Janvier 1762.

Primo, un huteaucorps gris de fer vieux
un vieux dit Polidaine gris sur le blanc
un vieux dit Drap bleu tourné
une vieille veste de Drap, canelle
une paire Calotte de peau un peu usée
une paire dite usée
une dite de ratine usée
2 vieux broustons de toile de ménage usés
une paire guêtres de ratine les 3/4 usés
3 vieux paires bas de laine usés
une paire dit carpe de Londres un peu usés
une paire dit de Coton
2 paires dits de tréje et de toile
un vieux chapeau à bord d'argent avec une boîte
un dit sans bords à moitié usé et un dit usé
une cravate indienne à moitié usée
3 cols de toile fine
3 vieilles perruques et une capote de laine
une vieille paire gamaches
un vieux Capuchon
une paire souliers vieux avec les boucles
une paire pantoufle
une paire mitaines de laine tachetées neuves
une paire gants de peau
une paire dits de fil usés
5 Chemises à peu près neuves, 2 dits médiocres et 11 usés
et répétariés.
une paire manches de toile à manchettes d'un bout
une paire jannetiens de laine
un vieux bonnet de toile de ménage
4 serviettes dont trois usés et troués
5 Draps de Lit passable et 4 médiocres
5 petites nappes d'environ une aune, dont deux passable
5 sacs à graine et 2 sachets à peu près usés
6 rideaux et 2 1/2 tours de toile blanche à travaillets
un vieux Châlit, un dit petit sans couverture dessus
2 vieilles couvertes de Lit, l'une de laine et l'autre de toile peinte

3 vieilles vanisses de Lit à mettre de la bonne d'avoine
 2 vieux coussins de vieille plumes sans fourre,
 deux oreillers dits
 un vieux coussin de bonne d'avoine sans fourre
 un vieux garde robe de sapin à 2 portes panne en contour
 donne à l'une des filles par le Testament du Père
 un vieux buffet à 2 portes
 une petite table de bois de foyard à pieds croisés
 5 vieilles chaises de bois
 Des pinces à marteau et des petites tenailles de Corbonnie
 3 vieux manches d'alaines et une alaine
 un fusil de l'once avec sa bayonnette
 un dit à petit calibre
 un sabre avec son cinturon
 2 autres vieux cinturons
 une épée avec son cinturon
 une carotte de bois de noyer, sans ferrure
 2 pots d'étain présent 6 R $\frac{1}{4}$
 2 plats apen près neuf, 5 assiettes et 3 écuelles d'étain le tout
 pèse 8 R $\frac{1}{2}$
 4 plats, 2 banni, 2 écuelles, 4 cuillères et une salière d'étain
 le tout pesant 11 R.
 une petite corbeille ou il ya des papiers et quittances
 2 petits boîtes de bois ou il ya aussi des papiers
 une flasque de bois garnie de coton, avec sa courroie
 Deux dits de bois et une corne ou il ya quelques grains
 de poudre à Canon
 un couteau et fourchette à gaine
 un vieux pistolet dont le canon a été coupé
 une clochette
 une boîte avec 4 vieux rasoirs et une pierre à les
 repasser
 5 écuelles de bois avec quelques boutons et autres bagatelles
 dedans
 4 écarts de fer pour ferrure
 Essais de morale en 4 tomes par m^{re} la Placette
 3 Breviers donc l'un en musique
 un dit en musique
 une Bible gâtée
 un nouveau Testament
 Traité de la Devotion &c.

Entretien d'un Père avec son fils &c.
 moyen de parvenir à la félicité
 7 petits Livres de Sermons et piété
 un fil de Charpentier
 3 tronelles de différents grosseurs
 une bautoire, une paire tenailles carées et un martelet à fer
 les Chevaux
 un martelet de Cordonnier
 une petite Scie
 un couteau parroy
 un Landin de fer battu et un petit Cheset
 une pelle à feu perçie et un tire braises
 2 axes à 2 mains le taillent gate
 une achète à une main
 un mailin
 un potron
 un fer à Chapsu
 un dit à fendre
 un petit Landin fait pour le tourne broche
 une paire tenaille de manechal
 une poêle à frire
 une pignette de menuisier
 une esuele
 une dite soit deillave
 une goye à creuser les auges
 un petit Guillaume
 2 petits échantres et un perçet
 un vieux banc de menuisier
 une vieille planne
 un Doie à peser
 un crible
 une manque à feu
 un baril d'environ 2 pots et $\frac{1}{2}$
 une vieille grande scie
 une pioche
 18 lb de vieille fermenté compris la boîte ou elle est
 10 vieille faus, donc deux avec leurs fauchés
 les 8 sans fauchés pèse 7 lb
 une vieille pelle de fer ronde usée
 une marmite avec un couvercle de fer battu
 une moindve avec son couvercle
 un pot, il est aux filles
 une bonne casse de cuivre à eau
 une vieille Lanterne

8 vieux tranchoirs de bois
 6 vieilles potées de bois
 une tapette pour le beurre
 une écuelle pour le Lait
 une dite
 8 pièces de terre en bassins, assiettes et écuelles
 8 vieilles ceuilles de bois
 9 baignoires de différentes grandeurs
 une besuive à têter du Lait
 une dite plus petite
 2 beurriers de différentes grandeurs
 une vieille may à pétrir avec quelques ustensiles à l'usage du four
 un vieux char ferré
 une chaîne de char
 un serroy de fer
 un colier de vache usé et un sonneur
 2 traîneaux enfoncés
 un vieux dit pour amener du bois
 une herce presque usée
 2 vieux foursoirs et 3 tridents dits
 4 Liens de fer à attacher le bétail
 un cuveau à lessive à cercles de fer avec sa chaise et le flouay.
 6 pièces tant scelles que scillons pour 2 à tirer les vaches
 un commandement simple
 une grande échelle et une petite
 un van et un vieux gdn ferré
 2 vieux rateaux, 2 vieilles fourches et une meilleure
 un fourchon de fer pour décharger le foin
 un Lico de cuir usé
 4 cordes et 2 Licos dits
 une grande arche à graine
 un vieux coffre de sapin avec sa ferrure
 un vieux Cuveau et un tonneau à graine
 un rouet assorti
 un vieux Bauc d'osier
 une vieille Table
 une Gebicière de vache de Rumie à la nouvelle mode
 un fer de coton à repasser le Linge
 une vieille Lugette à bras usée
 3 B de suif
 une brouette usée
 une grande corde de chanvre
 un pistolet de Cavalier
 trois cent de clavins
 Le 24^e 7^e 1761. trouvée à son garde robe en mettant
 les Beaux, 35 bat. et un billet contre Abraham Reymond
 Cordonnier du Chevit. du 14^e avril 1759. Soudroit par
 le dit Reymond, du Cap. l. de 15 N. 7166 Q.

une vache de 8 à 9 veaux poil rouge
 une dité de 6 à 7 ——— poil fromenté mottelé
 une dité de 4 veaux ——— poil Chatein
 une dité de 2 veaux ——— poil rouge
 une genie de 2 ans ——— poil rouge jaillote
 2 dîtes d'un an ——— poil rouge

Il y a le fourage sur les foiniers pour achever d'yverner le dit Bétail.

Pour ce qui est de la graine n'étant pas encore battue on a renvoyé à la mesurer quand elle le sera.

C'est tout ce que nous avons pu découvrir des dits effets et meubles en foy de quoy j'ay signé au Chenit le dit jour ci devant 25. Janvier 1762.

Signé sur l'original remis à honte David ffen
 le dit Leconttre

L. Golay Secret.



Copie de Mandat

Du 26. Janvier 1762. à la Requisition des srs Jacques et David Leconttre frères du Chenit; Pour éviter les — difficultés qui pouvoient naître entr'eux et leurs sœurs du second Lit, concernant les habits, et linge; &c. delains par feu Daniel Leconttre leur Père; D'autant que par son Testament il a déclaré que ses filles avoient eu la Depouille de feu leur mère; et les dits Leconttre prétendant avoir celle de leur Père, en conséquence à leur Requisition, je leur ay permis de procurer une Taxe fort juste et exakte des dits effets et armes par les srs Secrétaire Golay, et officier Jean Aubert qui sont nommés pour y vaquer conformément à leur Serment, en avertissant les Intéressés, ou leurs représentants, et aux conditions que les dits Leconttre représenteront cy requis toute la dite Depouille, soit la valeur à la Taxe qui en sera faite; — au Chenit le dit jour

signé L. C. Bonard; Juste

Taxe et Evaluation des Effets soit Deponille de pour
le s^r Daniel Lecoultre du sentier faite à la Requette des
hon^{rs} Jacques et David Lecoultre ses fils, par les s^{rs} Jean-
aubert officier et le secretaire Golay Soumignie, du Chenit,
à ce nommés par m^{re} le Justicier Bonnard de Romein l'aid
(comme se voir ci contra,) présent les s^{rs} Reymond m^{re} et
abraham Joseph Lecoultre du dit lieu, Conseillers Tutelaires,
Elizabeth et Louise sœurs des dits Lecoultre, au
Chenit ce 28^e Janvier 1762.

Taxe

Primo, un Justeaucorps de gris de fer presque usé	20. - -
un dit vieux de polidaine gris blanc	15. - -
un dit de Drap bleu, tourné	10. - -
une vieille veste de Drap couleur canelle	6. - -
une paire culotte de peau un peu usée	4. - -
une paire dite usée	rien
une paire dite de ratine usée	rien
deux vieux Broustons de toile de ménage usés	2. - -
une paire gnette de ratine les 3/4 usés	1. 6. - -
trois paires de bas de laine usés	1. 6. - -
une paire dite cerge de l'ordre rouge mangée de gerces	2. 6. - -
une paire de coton usée	1. 3. - -
deux paires dites de toile et triège	0. 6. - -
un vieux chapeau à bord d'argent avec une boîte à chapeau	5. 6. - -
un dit sans bord à moitié usé	2. 3. - -
un dit tout usé	rien
une cravate d'indienne usée	0. 6. - -
trois cols blanc, de toile de peu d'usage	0. 4. 6. -
trois vieilles perruques	1. 10. 6. -
une capote de laine	0. 7. 6. -
une paire, vieux gamachon	0. 6. - -
un capuchon usé	rien
une paire souliers usés, avec les boucles	3. - -
une paire pantoufle usés	rien
une paire mitaine de laine tachetée	1. 3. - -
une paire gant de peau	0. 6. - -
une paire dit de fil tout troués	rien
Cinq Chemises, apen près, neuve	15. - -
deux dits, medieres	4. - -
onze dits, usés et recopelés	5. 6. - -
une paire bouts de manches de Chemise à manchette, d'un bout	0. 6. - -
une paire jarrotiers de laine	0. 1. 6. -

105. 9. 0

Transport	Taxe
un vieux bonnet de toile de ménage	105. 4
quatre serviettes, fort petites, dont 3 usées et toute trouées	1. 0
Cinq draps de Lit passable	22. 6
quatre dits médiocres	12. 0
Cinq petits napes, dont 2 passables, chacune d'une aune	7. 6
Cinq vieux sacs à graine et 2 sachets, le tout presque usé	2. 6
Six rideaux et deux tours de Lit de toile blanche à travaillets	20. 0
deux vieilles couvertes de Lit, l'une de laine et l'autre de toile pinte	5. 0
trois vieilles voisines de Lit à mettre de la boue d'avoine	7. 6
deux vieux coirins de plume sans fourre et 2 oreilles dits	7. 6
un vieux coinin sans fourre, de boue d'avoine	0. 6
	<u>191. 10. 6</u>

La Taxe, sus dite, se montant à la somme de cent nonant un florins, dix sols et six deniers, a été faite par nous soussignés pour & requis, au plus près, de notre Connoissance, au Chenit le dit jour ci devant 28^e Janvier 1762.

Signé, Jean Aubert off. L. Goley secret.

Inventaire des Effets de feu Samuel Aubert.
Du Chenit Decédé le 27^e du mois de Janvier, pris par nous le Juge & Nicole et le Secrétaire Goley soussigné du dit lieu, en présence des hon^{rs} Abrâm Aubert frère du défunt et Pierre Leconte frère de sa veuve, au Chenit le 1^{er} février 1762.

Primo, un garde robe de sapin à une porte et serrure
un justaucorps de finette pressée, avec la veste, gris ble
un dit, de drap bleu, veste et culotte d'ordonnance, avec
les parements rouge
un vieux justaucorps bleu
une vieille veste de dofine noire

une paire

une paire Cutotte de droguet muniq
 une paire mitaine de peau en poil
 un vieux chapeau
 une vieille paire bas de ratine
 deux vieilles paires dits de fil
 une paire dit de laine noir
 une paire dit sur le gris blanc
 deux paires de souliers parable
 un col de velours
 un sabre avec son cinturon
 une vieille geblieire avec une boîte et une corne à mettre
 de la poudre
 Demi douzaine de chemises tant bonnes que medice
 un rasoir avec son etui et une pierre à esquiser de peu
 de valeur
 un couteau de Boucher
 un échaupne
 un Livre de Lettres par m^r Landilly
 un Traume en musique
 un Livre de Priere
 deux couverts de bois ou il y a quelques violaceries
 deux établis de Lapidaine soit 2 places avec leur anoutent
 une Lampe de Laton
 une bouteille de fer blanc de 1/2 pot
 un Chais avec le dessus de bois
 quatre Chies parable et autant de medice
 deux trouettes une grosse et une moindre
 un petit guillonne
 une piochette
 un rabot à arondi et un eclair de bois
 un petit outil à façon de jointoir
 un croancilles de fer
 un Landin de fer battu
 une pelle de fer à feu vive
 un liappin et un tire braises
 un bane de menurier avec un petit valet de fer
 un couteau parois
 encore un eclair de bois
 une petite valoppe
 une planne et une piochette de menurier
 une manque à feu
 un buffet de sapin à 2 ports
 une arche à tenir de la graine